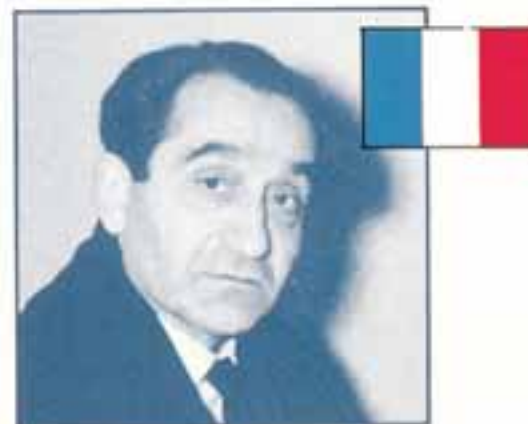
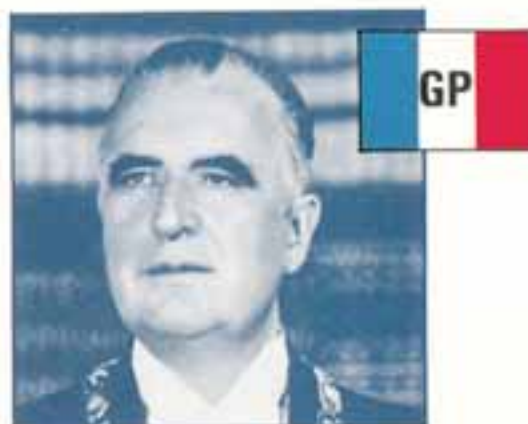
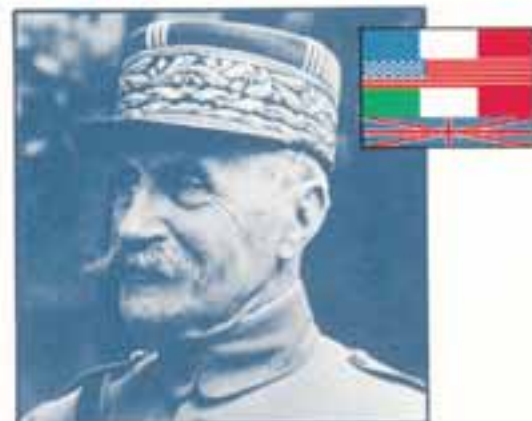
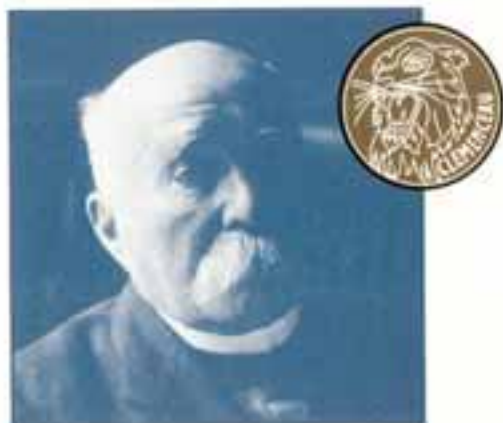


L'Etat responsable

Gérard
QUÉVEAU
Ingénieur -
Chercheur

Réflexions sur l'Education, les Sciences, les Arts, les Lettres, l'Europe, l'Economie



Du même auteur

l'avortement industriel

Gérard
QUÉVEAU
Ingénieur -
Chercheur



Illustrations
Gérard QUÉVEAU
Guy ROGER

EDL

Editions DE LUNAY - Paris 1988

Tous droits réservés pour tous pays.

Gérard QUÉVEAU
Ingénieur - Chercheur

L'Etat responsable

Réflexions sur l'Education, les Sciences, les Arts, les Lettres, l'Europe, l'Economie

"L'ETAT peut et doit orienter dans ses grandes lignes l'Economie Nationale". - Georges POMPIDOU

*"C'est billevesée que de vouloir revenir à l'Etat minimum du XIX^e siècle".
Raymond BARRE - Paris le 28 Novembre 1987*

- En économie, rien de grand ni de durable ne se fait sans finalité sociale, c'est-à-dire sans participation.

10:56 p.m. E.D.T. Sunday 20 July 1969

*"That's one small step for a man,
one giant leap for mankind"*

Neil A. ARMSTRONG



L'ÉTAT RESPONSABLE

Pour relancer ou développer l'Economie, et spécialement l'INDUSTRIE, la liberté est indispensable, mais elle ne suffit pas ! Surtout lorsque cette liberté industrielle est accompagnée de taxes et charges disproportionnées par rapport à la concurrence mondiale.

Lorsque le Journal Officiel d'une République fait en moyenne 50 pages par jour, l'utilisation du terme LIBERALISME pour définir une politique du XXI^e siècle me paraît tout à fait erronée.

Faire voter des lois, signer des accords internationaux de coopération économique, c'est relativement simple, mais veiller continuellement à la situation de l'INDUSTRIE NATIONALE, seul un ÉTAT RESPONSABLE peut le faire.

Un grand Président de la République Française, Georges POMPIDOU, a dit un jour avec beaucoup d'humour : "lorsque les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites". Il en est ainsi de l'Economie ; lorsque les bornes fiscales du raisonnable sont franchies pour l'industrie, il n'y a plus de limite à "l'avortement industriel" ni à la dégradation du CONSENSUS SOCIAL.

Puisse un ÉTAT RESPONSABLE diriger notre pays vers le progrès en favorisant l'INDUSTRIE PRIVÉE.

Je dédie ce deuxième livre à mes deux fils, Philippe et Paul, afin qu'ils croient au développement de la RECHERCHE et donc, au mieux-être sur Terre.

Gérard QUÉVEAU



JE SUIS POUR LE "VENT"
PAS POUR LA RECHERCHE

LES LOIS ÉCONOMIQUES
FIABLES SONT ENTIÈREMENT
À DÉCOUVRIR DANS UN
ESPRIT DE LIBERTÉ,
ÉGALITÉ, FRATERNITÉ,
JUSTICE FISCALE
ET EMPLOI.



ÉDUCATION - FORMATION

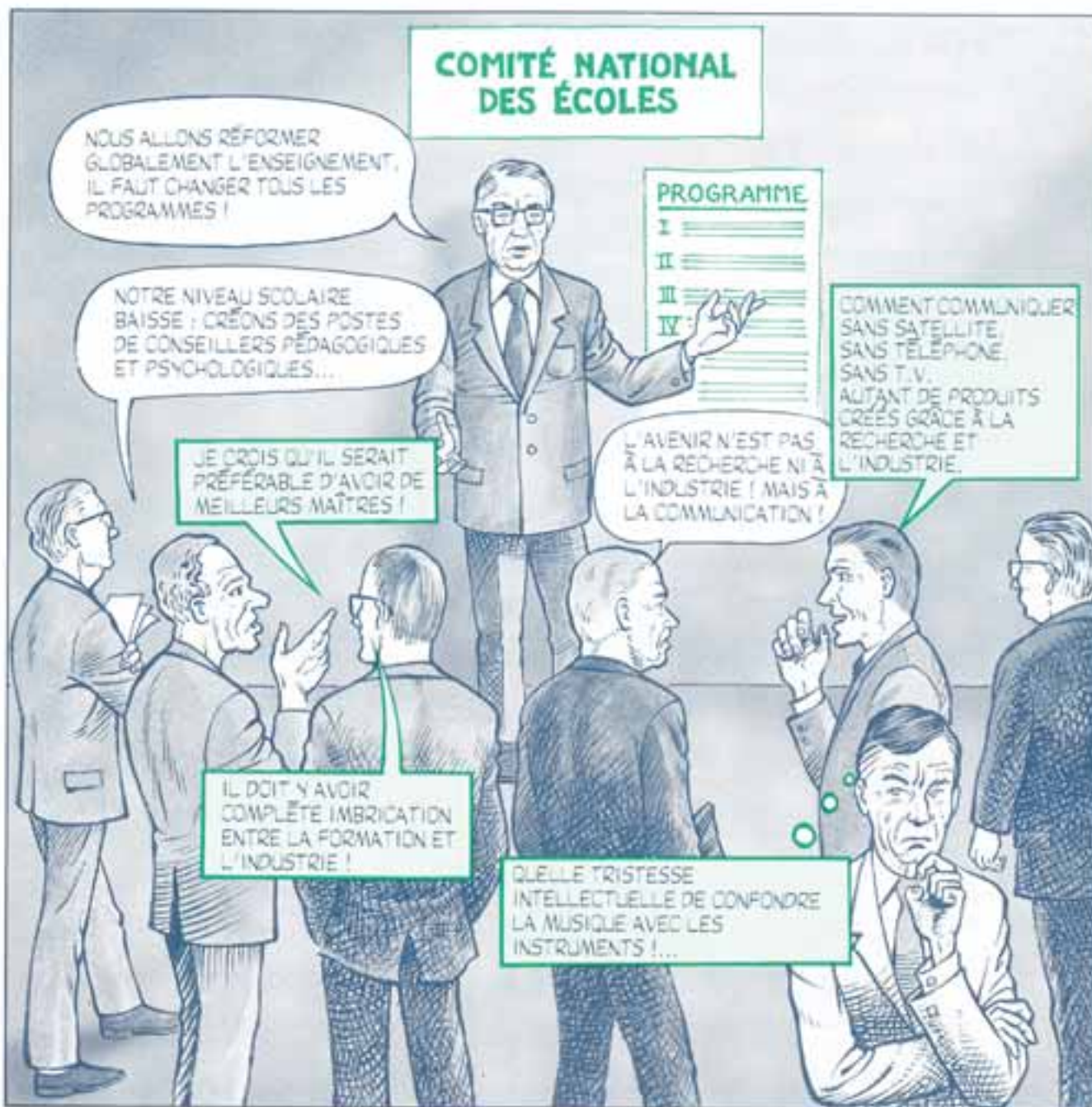
L'ÉCOLE



- L'École doit former les jeunes (Education et Civisme).
- L'État et les régions doivent 15 années d'études au minimum à chaque citoyen plus 6 mois par 10 années d'activité.
- L'organisation des écoles passe uniquement par la négociation tant à l'échelon Européen qu'aux échelons nationaux et régionaux.
- Une réforme globale de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur, imposée par un ministre, va toujours à l'inverse du but recherché.
- Les écoles doivent être confiées à un haut fonctionnaire COORDONNATEUR compétent, rattaché au Président de la République, jamais à un politique.
- Le BACCALAURÉAT est une PREMIÈRE ÉTAPE. 80 % des jeunes doivent atteindre ce niveau minimum de :
 - Baccalauréats classiques (A-B-C-D)
 - Baccalauréats techniques mathématiques (E)
 - Baccalauréats technologiques (F-G)
 - Baccalauréats professionnels (carrosserie - maintenance - audio - vente...)
- La SECONDE ÉTAPE étant :
 - l'APPRENTISSAGE (de 16 à 25 ans) ;
 - les I.U.T. (Instituts Universitaires de Technologie) régionalisés (baccalauréat + 2 ou 3 ans) qui épousent parfaitement les professions de la région, par exemple :

- I.U.T. des meubles de style	- I.U.T. du commerce avec l'Asie
- I.U.T. de musique	- I.U.T. de design
- I.U.T. des transports ferroviaires	- I.U.T. de langues
- I.U.T. des arts de la table	- I.U.T. agricoles d'élevage
- I.U.T. des autocars et autobus	- I.U.T. de la mer
- I.U.T. du tourisme	- I.U.T. ...etc.....
 - Les FACULTÉS régionalisées
 - Les GRANDES ÉCOLES
- L'entrée par CONCOURS dans les GRANDES ÉCOLES D'INGÉNIEURS, par souci de PLURALISME et d'ÉQUITÉ, doit s'effectuer par 4 FILIÈRES PRÉPARATOIRES traitées à égalité.
 - Bac C : Préparatoires M M' P P'
 - Bac D : Préparatoires P
 - Bac E : Préparatoires T T'
 - Bac F : Préparatoires TAou équivalences universitaires.
- le nombre de places réservées à chaque filière étant identique.
- Le niveau intellectuel d'une nation dépend exclusivement du niveau pédagogique, de la valeur et de l'autorité de ses maîtres et professeurs.
- Les maîtres et professeurs doivent se recycler tous les 5 ans par un stage de vie active.
- Les élèves doivent obligatoirement participer à l'ordre, à la propreté et à l'entretien de leurs écoles.
- L'unité d'école idéale doit être de 500 élèves maximum.
- La compétition intelligente fait partie de la nature humaine.
- Il doit toujours y avoir compétition intelligente entre les différents établissements scolaires, les professeurs entre eux et les élèves entre eux.
- L'enseignement artistique est indissociable de l'enseignement de base.
- La formation manuelle est aussi importante que la formation intellectuelle.
- Les formations de spécialisation ou de recyclage doivent s'effectuer dans le but d'un travail précis déjà choisi.
- La formation continue et le recyclage doivent être déductibles de l'impôt sur le revenu (formation expertisée et agréée par l'éducation régionale).
- L'étude des langues étrangères est une priorité du XXI^e siècle.
- Les sciences, arts et lettres ont tous la même valeur.
- L'élite est toujours un stimulant pour l'ensemble de la population.
- LES GRANDS CORPS DE L'ÉTAT NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE ATTRIBUÉS SUR TITRES MAIS UNIQUEMENT PAR CONCOURS OUVERTS A TOUS LES CITOYENS.

- L'École doit être dénationalisée, dépolitisée, donc régionalisée.



L'APPRENTISSAGE

- L'apprentissage reste la clef de la formation professionnelle de base (de 16 à 25 ans), comme en R.F.A.

BIBLIOTHÈQUE

- Chaque école doit posséder sa bibliothèque et sa vidéothèque gérées conjointement par les professeurs et les élèves.
- *Les meilleurs cadres de demain auront des formations doubles :* "médecin-informaticien", "ingénieur-chirurgien", "ingénieur-avocat", "ingénieur-commissaire aux comptes", "architecte-sociologue", etc...

LE SPORT

- Les sports font partie intégrante de l'Éducation d'une nation.
- L'État doit favoriser le sport sous toutes ses formes :
 - sports individuels,
 - sports collectifs,
 - sports mécaniques (moto, automobile, avion, planeur) ;
 - sports nautiques (voile, plongée, ski nautique, motonautisme).
- L'État doit détaxer les sports mécaniques.
- Le Sport est une école de la rigueur et de la discipline.
- Dans les épreuves sportives, il ne doit plus y avoir des professionnels et des amateurs, il ne doit y avoir que des SPORTIFS :
 - de niveau régional,
 - de niveau national,
 - de niveau international.
- Les différents sportifs doivent être rémunérés suivant leurs mérites, sans exagération.
- Il faut développer la préparation militaire (terre, air, mer, gendarmerie, police) et les sports aériens pour attirer les jeunes vers le pilotage.

LES ASSOCIATIONS

- Culturelles, musicales, artistiques, sportives, économiques... doivent être encouragées par des dégrèvements fiscaux.
- Le sponsoring sportif doit être interdit aux alcools, tabacs, drogues et médicaments. Le sponsoring reste autorisé pour les vins d'appellation contrôlée, produits naturels de qualité.
- Les associations font partie de la DÉMOCRATIE et sont un excellent lien pour la Société.



SCIENCES - ARTS - LETTRES

Louis PASTEUR
1822 - 1895



Lydie Roch
Peinture de Louis Pasteur

"Il y a des circonstances où je vois clairement l'alliance possible et désirable de la Science et de l'Art".

Louis PASTEUR

"La Recherche est avec l'Art l'expression essentielle de la nature humaine"

François JACOB

Prix Nobel

Président de l'Institut Pasteur



Jean BERNARD
1907
Professeur
Hématologue
Académicien

"La médecine exerce quatre fonctions. Elle détruit, elle remplace, elle corrige, elle prévient". Jean BERNARD



Robert JUDET
1909 - 1980
Professeur - Chirurgien
en orthopédie et
traumatologie

Sir Alexander FLEMING
1881 - 1955
Médecin bactériologiste
A découvert la pénicilline
Prix Nobel

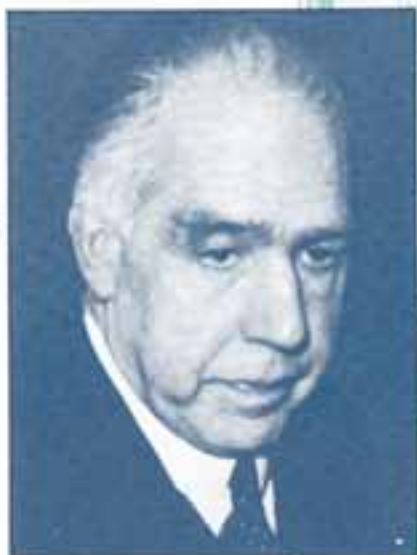


Irène JOLIOT-CURIE
1897 - 1956



Frédéric JOLIOT-CURIE
1900 - 1958
Physiciens
Prix Nobel

Niels BOHR
1885 - 1962
Physicien Danois
Prix Nobel



Albert EINSTEIN
1879 - 1955
Physicien Allemand
Auteur de la théorie de la relativité
Prix Nobel



Louis de BROGLIE
1892 - 1987
Physicien Français
Auteur de la
mécanique
ondulatoire
Prix Nobel



*"La structure des matières est déterminée
par l'existence des quanta".
Louis de BROGLIE*



Paul-Emile VICTOR
1907
Ingénieur
Chercheur
Explorateur

- Faire de la Recherche Fondamentale et Appliquée, civile, médicale et militaire, une priorité Nationale et Européenne.



Auguste RODIN
1840 - 1917



*"Ne pensez jamais en surface
mais en relief, il n'y a pas de
trait, il n'y a que des volumes".
Auguste RODIN*



Claude MONET
1840 - 1926



Pablo PICASSO
1881 - 1973



*"L'art qui n'est pas dans
le présent ne sera jamais".
Pablo PICASSO*

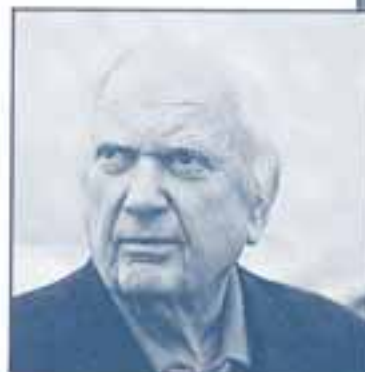
Salvador DALI
1904



Raymond LOEWY
1893 - 1986



Alexander CALDER
1898 - 1976



"L'Education culturelle par la fréquentation des chefs-d'œuvre". - Philippe de Villiers

SCIENCES - ARTS - LETTRES



Jacques-Henri LARTIGUE
1894 - 1986



Maurice CHEVALIER
1888 - 1972



"L'art est fait pour troubler, la science rassure". - Georges BRAQUE

Sidney BECHET
1897 - 1959



André MALRAUX
1901 - 1976

*"Qu'est ce que l'Art ?
ce par quoi les formes
deviennent style".
André MALRAUX*



*"La vraie barbarie c'est Dachau, la vraie
civilisation c'est d'abord la part de l'homme
que les camps ont voulu détruire".
André MALRAUX*

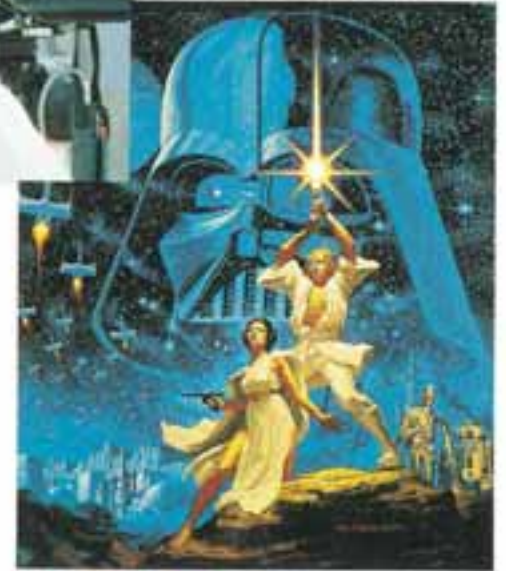
SCIENCES - ARTS - LETTRES



Walt DISNEY
1901 - 1966



George LUCAS
1944



Fred ASTAIRE
1899 - 1987



John WAYNE
1907 - 1979



Gérard PHILIPPE
1922 - 1959

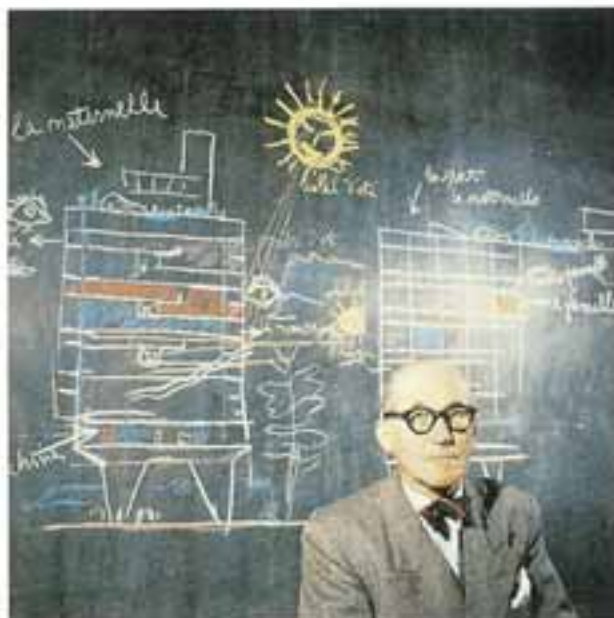
"Je refuse le ridicule de me laisser appeler le meilleur vieux danseur du monde". Fred ASTAIRE



Lino VENTURA
1919 - 1987
Fondateur de
"PERCE-NEIGE"



Jean GABIN
1904 - 1976



SOLEIL
ESPACE
VERDURE



Kenzo TANGE
1913

Edouard LE CORBUSIER

1887 - 1965

"Un nouveau luxe dans le bail des cités modernes : le soleil". LE CORBUSIER



Gustave EIFFEL
1832 - 1923



Oscar NIEMEYER
1907



Exposition Universelle de Paris
en 1889



"On n'a pas d'architecture moderne dans les grandes villes sans Tours. Tout dépend de la qualité de ces Tours, il y en a des laides, il y en a des superbes". - Georges POMPIDOU - Octobre 1972



Vous ne pouvez pas

- *créer la prospérité en décourageant l'épargne*
- *donner la force au faible en affaiblissant le fort*
- *aider le salarié en anéantissant l'employeur*
- *favoriser la fraternité humaine en encourageant la lutte des classes*
- *aider les pauvres en ruinant les riches*
- *former le caractère et le courage en décourageant l'initiative et l'indépendance*
- *aider les hommes continuellement en faisant pour eux ce qu'ils pourraient faire eux-mêmes.*

*(Abraham LINCOLN
Congrès des Etats-Unis
1860)*

“Le Chef de l'Etat, investi directement de la confiance de la Nation, doit être le chef incontesté de l'exécutif. C'est lui qui avec son gouvernement doit définir la politique et la conduire. Le Premier Ministre comme l'indique son nom n'est que le Premier Ministre”.

*(Georges POMPIDOU
Le Nœud Gordien
Avril 1969).*

CIVILISATION

L'AVENIR D'UNE CIVILISATION

- L'avenir d'une civilisation se trouve dans :

- la formation ;
- le travail ;
- l'organisation (la hiérarchie) ;
- la recherche ;
- les sciences et leur histoire ;
- les arts ;
- les lettres ;
- les sports ;

jamais dans les "parlottes quaternaires" de la médiatique et de la sémantique.

L'ÉTHIQUE

- Lorsqu'un citoyen se présente au suffrage des électeurs, il doit faire en sorte que sa vie privée, sa fortune personnelle et sa santé soient connues de ceux-ci puisqu'il souhaite devenir un homme public.
- Un homme politique, un parti politique ne doivent jamais être financés par un particulier inconnu ou une société inconnue.
L'Etat, les personnes physiques et morales déclarées doivent être les seuls financiers des hommes et partis politiques.
- La loi doit fixer le plafond du coût de toutes les campagnes électorales.
- L'ASSIDUITÉ au travail législatif, la PRÉSENCE des SÉNATEURS et DÉPUTÉS en commissions et séances publiques sont la clef de voûte de la démocratie parlementaire.
- Lors des voyages d'études de PARLEMENTAIRES, CONSEILLERS RÉGIONAUX, GÉNÉRAUX et MUNICIPAUX, la PRESSE doit être invitée et rendre compte aux CITOYENS des résultats et de l'utilité de ces voyages coûteux pour le CONTRIBUABLE.
- Un homme politique quittant la vie publique doit retrouver automatiquement l'emploi (d'origine privée ou publique) qu'il avait avant son élection.
- L'âge maximum de la vie publique doit être fixé à 75 ans, sauf pour le chef de l'Etat dans des circonstances exceptionnelles de tension ou de guerre.
- L'éthique de la naissance :
 - oui aux inséminations anonymes et à l'adoption, non aux mères porteuses.
 - oui à l'adoption.
- Les jeux d'argent, les loteries, les courses, les casinos doivent rester sous le contrôle exclusif et permanent de l'Etat qui doit veiller à leur limitation et non à leur extension.
- Le recyclage des scientifiques est à la base du développement de la science, plus particulièrement pour les médecins qui doivent se recycler chaque année et subir tous les 10 ans un contrôle de leurs connaissances, comme aux USA.
- Le respect des animaux et des végétaux est sous la responsabilité de l'Etat.

CIVISME

- L'Etat doit, par son exemple, exhorter au civisme.
- L'Etat doit tenir compte du citoyen et de ses divers représentants nationaux, régionaux et communaux.
- C'est à l'école que doit s'apprendre le civisme.

JUSTICE

- Ne jamais faire cohabiter suspects et délinquants.
- L'Etat doit veiller aux conditions décentes de détention.
- La vétusté des prisons engendre systématiquement les récidives.

PRESSE

- La presse doit rester libre et responsable. L'Etat doit seulement veiller à la pluralité de la presse parlée, écrite, télévisée et empêcher la constitution de monopoles ou groupes de pression incompatibles avec la démocratie.
- La presse doit veiller à ne pas provoquer les enfants.



LE MINISTRE COÛCHE
AVEC UNE CALL GIRL !
ÇA POSE PROBLÈME ?
MOI JE PRÉFÈRE
LE DÉPUTÉ, LE SÉNATEUR
QUI ROULENT EN GROSSES
VOITURES ÉTRANGÈRES
C'EST PLUS CLASSE !...

BRAVO SÉMANTIC
POUR TA FRANCHISE
MAIS L'HISTOIRE DES ARTISTES
ET DES SAVANTS EST PLUS
IMPORTANTE QUE CELLE
DES PRINCES POUR
L'HUMANITÉ.



- Qui dit liberté, dit presse libre.

- Les droits de l'homme, la dignité de la femme, la protection de l'enfant, le respect du vieillard sont la clef de voûte d'une civilisation fraternelle.

L'EUROPE



France



Luxembourg



Belgique



Pays-Bas



Italie



R.F.A.

- La confédération européenne.



- Un drapeau (le 29 Mai 1986).

- Une capitale : BRUXELLES.

- Un PRÉSIDENT élu chaque année (comme dans la confédération helvétique) par le Conseil des Ministres.

- Un CONSEIL DES MINISTRES.

- Une ASSEMBLÉE EUROPÉENNE de STRASBOURG (reliée par TGV avec Luxembourg et Bruxelles).

- DÉCISIONS à la majorité simple.

- VETO pour les décisions importantes, à condition que le veto soit voté par les 2/3 des pays et par les 2/3 des membres de l'assemblée de STRASBOURG.

- Une COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE au LUXEMBOURG.

- Une ARMÉE EUROPÉENNE DE DÉFENSE intégrant exclusivement les Armées Nationales de l'Europe.

- Un COMMANDEMENT UNIQUE dépendant du Conseil des Ministres.

- La DISSUASION NUCLÉAIRE EUROPÉENNE sous la responsabilité d'un triumvirat comprenant :

- 1 Français : le Président de la République Française ;
- 1 Anglais : le Premier Ministre Britannique ;
- 1 Membre d'une autre nation européenne élu pour 5 ans par le parlement européen de STRASBOURG.

- Une Monnaie Européenne : l'ECU.

- Une BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE indépendante des gouvernements.

- Des POLITIQUES COMMUNES : Recherche (Euréka)
Agriculture
Industrie - Transport
Armement
Finances et Fiscalité
Culture et éducation.

- L'égalité de tous les Européens devant l'impôt et les charges.

*"Citoyens du nouveau droit Européen, votre jour est venu. Faites vous-mêmes votre destinée".
Georges CLEMENCEAU*

- La Confédération Helvétique est le modèle pour la future Confédération Européenne.



Royaume-Uni



Danemark



Irlande



Grèce



Espagne



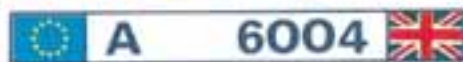
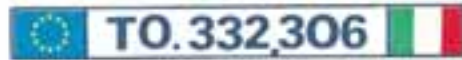
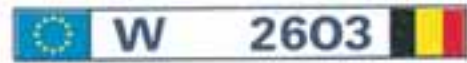
Portugal



- Le **passport européen** (juin 1981), obligatoire pour 1992.
- Une 2^e langue européenne obligatoire : l'**ANGLAIS**.
- Des **DIPLÔMES** primaires, secondaires, supérieurs, identiques ou compatibles dans toute l'Europe.
- 10 % des élèves de chaque nation européenne doivent effectuer leur scolarité, études secondaires ou supérieures, dans une autre nation européenne que la leur.
- L'EUROPE doit favoriser l'**épanouissement des RÉGIONS** pour gommer les frontières et les inégalités historiques qui ont divisé des peuples.



- Des **plaques minéralogiques européennes** pour automobiles et poids lourds.



"Dans la nuit lithuanienne, s'éleva la plus extraordinaire des Marseillaises". - Colonel Louis DELFINO

LA DÉFENSE NATIONALE

- La Défense Nationale est l'affaire de tout le peuple.
- Le service militaire, ou son équivalent, le service national, militaire, civil, coopération, doit être effectué par tous, garçons et filles de la nation (1 an pour les garçons, 6 mois pour les filles, plus stages annuels jusqu'à 50 ans).
- L'armée ne doit en aucun cas fournir des cigarettes à tarif réduit pour les militaires.
- Le Territoire National doit être divisé en zones de combat (ou cantons). Chaque zone de combat est toujours défendue par la même compagnie, composée des mêmes effectifs (entraînement annuel). Ainsi les citoyens affectés à la Défense du Territoire National connaissent parfaitement la zone de combat qu'ils auraient à défendre : connaissance du terrain, des habitants, de l'environnement, comme en Suisse.
- Les réserves doivent être intégrées à la protection permanente du territoire sous la direction de la gendarmerie.
- La standardisation des matériels reste un souci permanent des armées, sans nuire au progrès.
- L'armée est une école du civisme et de la discipline. L'armée doit être respectée.

"Les troupes sont en temps de paix la partie jeune et virile de la Nation". - Maréchal Ferdinand FOCH

"Soldats vainqueurs, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la patrie".

Maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY

"RAPPEL DE LA DOCTRINE SOVIÉTIQUE PERMANENTE"

- 1 - Nous sommes pour une Armée Défensive, mais la vraie défense, c'est l'attaque.
- 2 - La guerre peut être évitée, mais il faut toujours être prêt à la guerre totale. On change de doctrine et de stratégie seulement lorsque les nouveaux moyens sont déployés en nombre suffisant.
- 3 - Tous les moyens doivent être utilisés - Classiques - Nucléaires - Chimiques - Bactériologiques - Psychologiques.
- 4 - S'il y a conflit, il est décisif. L'adversaire doit être écrasé.
- 5 - La riposte, la contre-offensive doit être écrasante. La dissuasion n'est pas un élément de la victoire. C'est l'attaque totale qui fait la victoire finale.

POUR SE SOUVENIR :

"Le pouvoir des Soviétiques est un nouveau type d'État sans bureaucratie, sans police, sans armée permanente, où la démocratie bourgeoise fait place à une démocratie nouvelle".
Lénine - Mars 1918

COMPARAISON DES FORCES

	URSS	USA	CEE
Effectifs (1000)			
- Terre	3 000	750	1 400
- Air	800	600	350
- Mer	450	600	250
Chars	55 000	15 000	10 000
Avions	10 000	7 500	3 000
Hélicoptères	5 000	10 000	2 000
Bateaux	500	250	500
Sous-marins	370	130	90
Missiles Moyenne portée	1 700	800	200
Missiles stratégiques	2 500	2 000	200
Ogives nucléaires stratégiques	10 000	12 000	900

"Le communisme passera, mais la France ne passera pas". Général de GAULLE

"Être fort depuis que le monde existe, c'est la question. L'Allemagne y reste fidèle". - Georges CLEMENCEAU

- Une défense du vieux continent pour être efficace ne peut être qu'européenne.

LES ARMÉES

DE L'AIR La maîtrise du ciel exige des avions hautement performants, réalisés entre européens.

DE TERRE Elle doit être regroupée autour de 3 ARMES :
- MÊLÉE (infanterie, armes blindées, hélicoptères),
- ACCOMPAGNEMENT (génie, transmissions, train)
- SOUTIEN LOGISTIQUE (services, matériel).

DE MER La meilleure défense est le sous-marin d'attaque. La guerre anti-mines est primordiale.

Toutes doivent disposer d'un grand SERVICE COMMUN DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ESPACE.

STANDARDISATION DES ARMES EUROPÉENNES



AIR

- Satellites
- AWACS
- Fusées
- Chasseurs bombardiers biréacteurs
- Chasseurs d'entraînement
- Avions Cargos 100 T.
- Avions Cargos 50 T.
- Avions ravitailleurs

TERRE

- Hélicoptères d'attaque
- Hélicoptères lourds
- Hélicoptères légers (instruction et protection civile)
- Chars 50 T.
- Chars 20 T. 8 roues
- Canons automoteurs
- Ponts automoteurs
- Véhicules terrestres discrets

MER

- Porte-avions
- Chasseurs embarqués
- Chasseurs de mines
- Patrouilleurs
- Vedettes rapides
- Sous-marins nucléaires d'attaque

MISSILES

- Antiaériens
- Antichars
- Antipistes
- Marine

TÉLÉCOMMUNICATIONS

- RITA
- Informatique
- Guerre électronique

- Le MARCHÉ COMMUN des ARMEMENTS reste la base d'une ARMÉE EUROPÉENNE.

LA DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL



Un HÉLICOPTÈRE LÉGER pour chaque :

- compagnie de gendarmerie,
- centre de police,
- poste principal de secours (pompiers),
- SAMU d'hôpital.

- La GENDARMERIE, la police, les réservistes, les pompiers, les gardes forestiers et de chasse, les douaniers, sont la base de la Défense du Territoire National ; ils doivent être opérationnels en permanence.

- Une zone de combat (canton) : une même compagnie, un capitaine, 4 lieutenants.

LA FORCE STRATÉGIQUE DE DISSUASION

PROTECTION N.B.C.

Nucléaire-Bactériologique-Chimique
en % de la population civile

- FRANCE	10 %
- ALLEMAGNE	10 %
- GRANDE BRETAGNE	10 %
- DANEMARK	50 %
- NORVEGE	40 %
- SUÈDE	90 %
- SUISSE	90 %
- ISRAËL	100 %
- U.S.A.	50 %
- URSS	60 %
- JAPON	50 %
- CHINE	70 %

• L'Etat doit assurer une protection de la totalité de sa population contre les Armes N.B.C. de l'ennemi éventuel.



*Sur la guerre biologique -
"Le pire prévu est parfois
dépassé"
Professeur Paul MILLIEZ*

• Une politique de dissuasion nucléaire doit être accompagnée d'une efficace défense du territoire et d'une politique de construction d'abris N.B.C.

- Si en cas d'attaque du territoire national nous devons utiliser l'arme nucléaire, il est bien évident que notre population subirait des représailles N.B.C. en retour.

LA FORCE DE DÉFENSE EUROPÉENNE

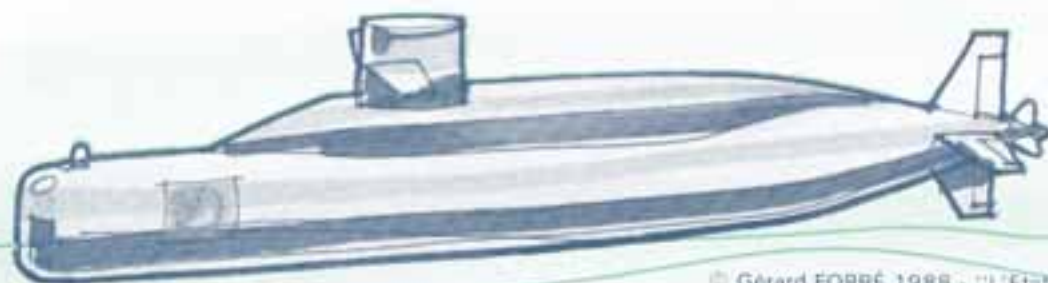


- Le vrai danger de la prochaine décennie pour l'Europe : la réunification et la neutralisation de l'Allemagne.

Une défense européenne serait un grand facteur de Paix.

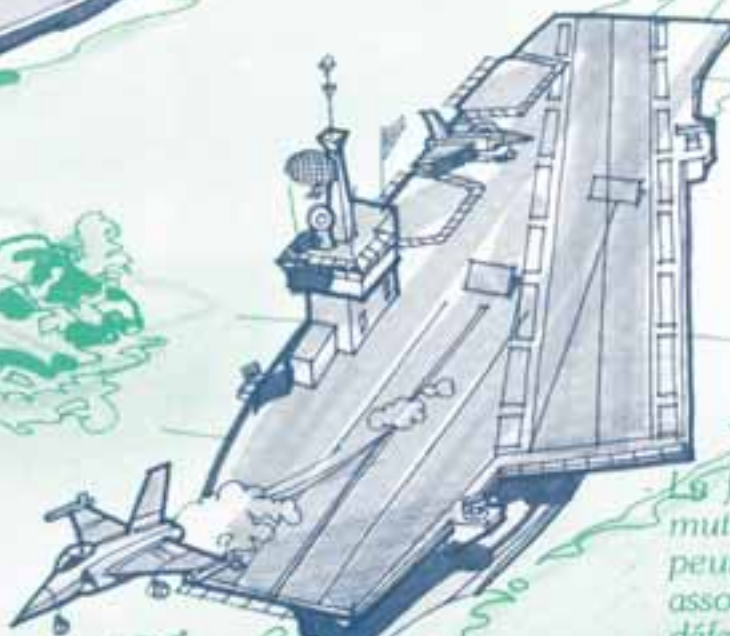
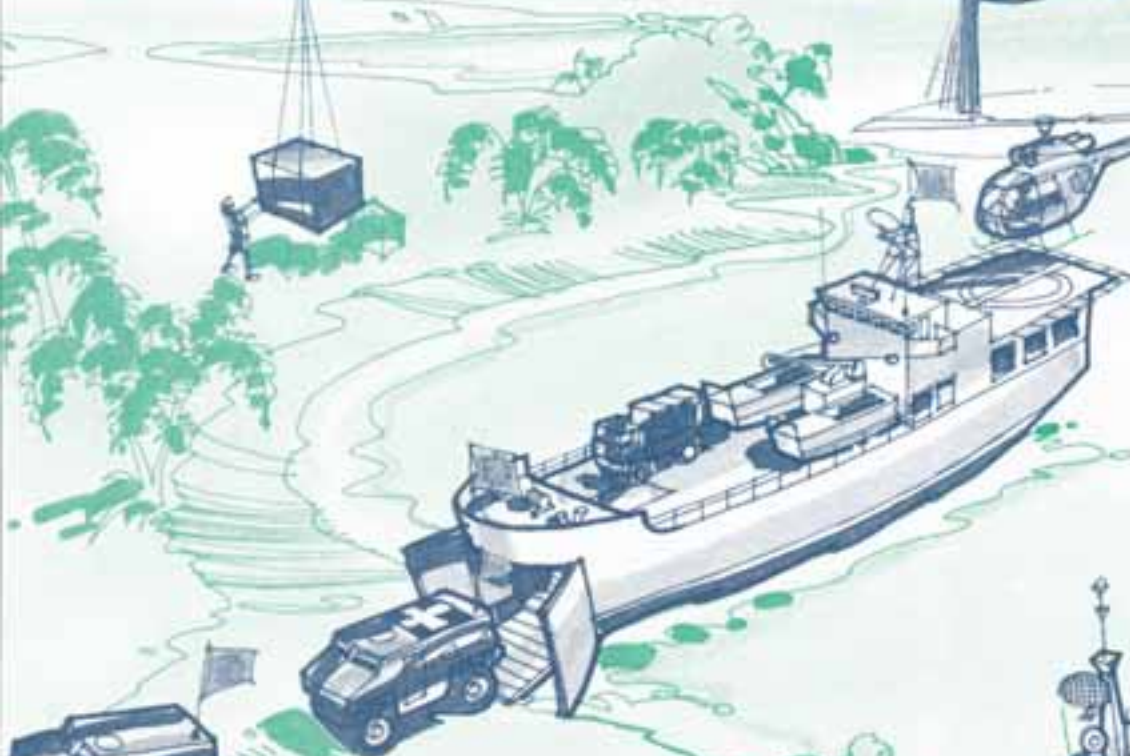


*"Le jeune Casabianca, les hommes du Casabianca, ne sont que des échantillons de la Nature Humaine".
Capitaine de Vaisseau Jean l'HERMINIER*



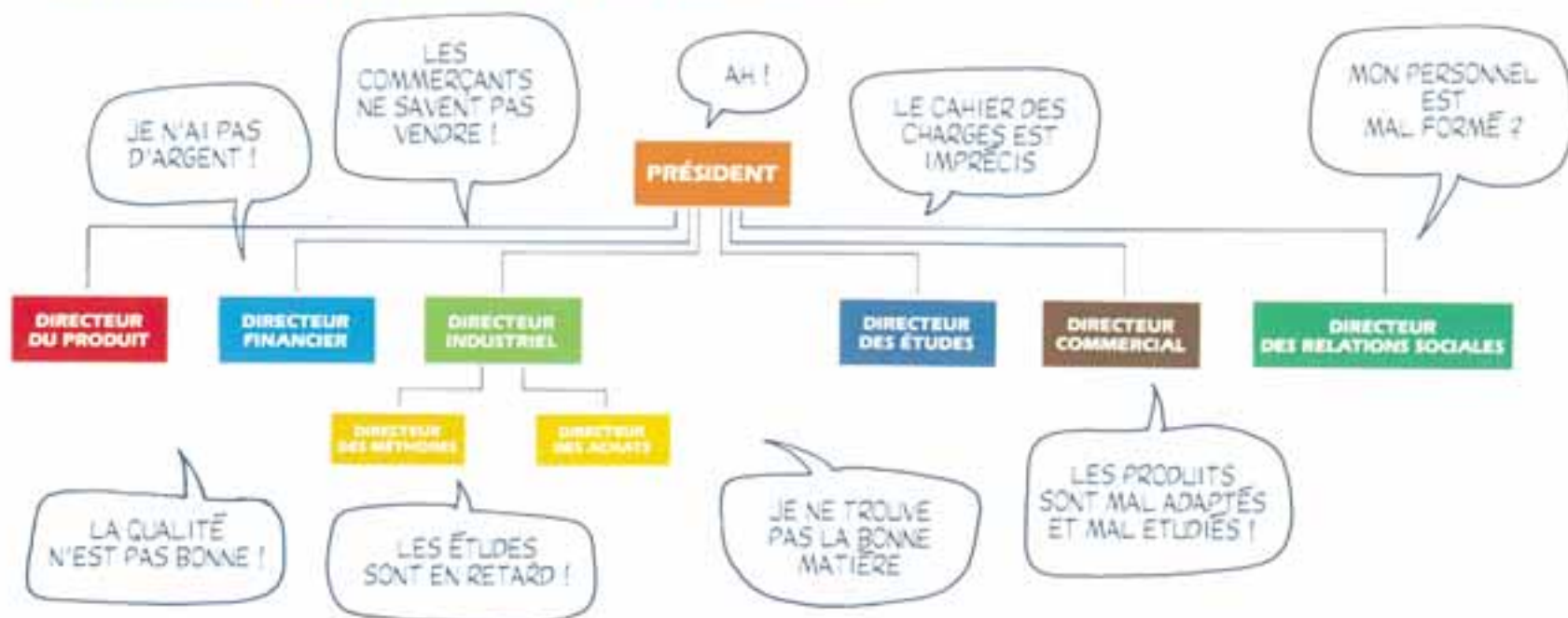
LA FORCE D'ASSISTANCE MUTUELLE OUTRE-MER

L'Europe doit aider en permanence ses amis du Tiers Monde (l'Afrique...) à leur demande.

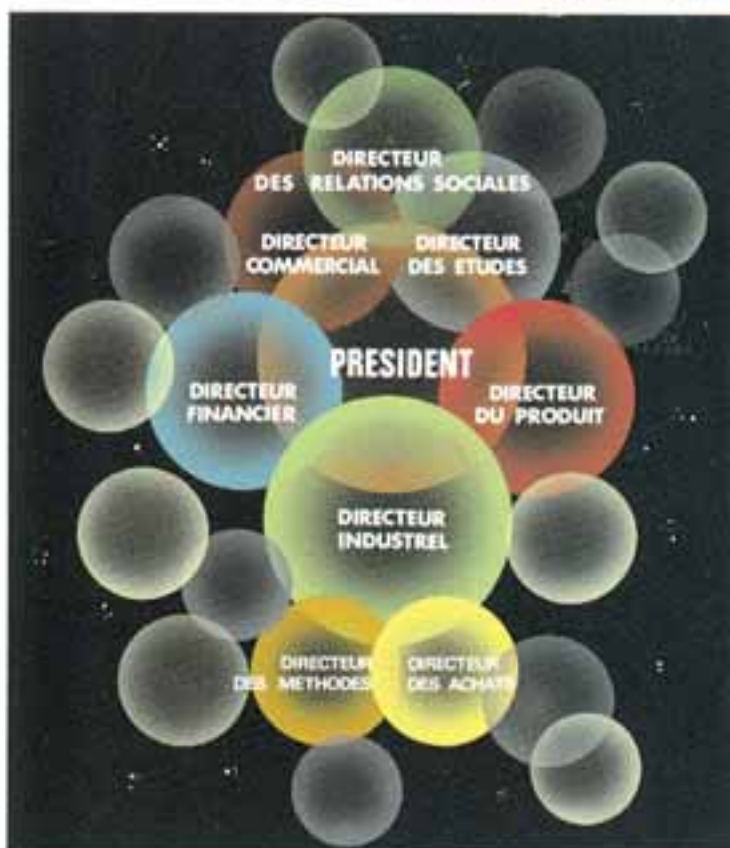


La force d'assistance mutuelle outre-mer peut toujours être associée aux forces de défense Européenne.

ORGANIGRAMME CLASSIQUE



ORGANIGRAMME MOLÉCULAIRE PARTICIPATIF



Un ORGANIGRAMME doit être vu en 4 dimensions :

- 1 - un individu du groupe doit avoir sa propre responsabilité en plein accord avec ceux qui l'entourent, c'est la PARTICIPATION.
- 2 - l'organigramme doit tenir compte de la PERSONNALITÉ des personnes en présence.
- 3 - l'organigramme est fonction du type d'ENTREPRISE.
- 4 - l'organigramme est fonction du TEMPS.

"Il ne faut pas faire avec les uns comme avec les autres... On explique, on persuade"
 Maréchal Ferdinand FOCH

DÉMOCRATIE ET ORGANISATION

• LE PEUPLE DOIT RESTER SOUVERAIN.

- Le **RÉFÉRENDUM** doit être utilisé pour les problèmes de CONSTITUTION et d'ÉTHIQUE DE CIVILISATION, c'est-à-dire :
 - l'organisation globale de l'éducation,
 - la répartition des tâches entre l'Europe - l'état - la région,
 - les lois électorales et le coût des campagnes,
 - les nationalisations ou dénationalisations,
 - l'âge de la retraite,
 - les cumuls de mandats électoraux,
 - le financement des partis politiques,
 - l'âge maximum pour occuper un poste public,
 - le service militaire ou service national,
 - l'avortement,
 - la peine de mort,
 - les limites aux recherches génétiques,
 - les limites au droit de grève,
 - lorsque 20 % du corps électoral désire un référendum populaire.
- Un PAYS qui dépasse quatre niveaux d'organisation territoriale (soit : la commune, le groupement territorial : département ou région, la nation et l'Europe) se crée toujours des frais généraux inutiles, qui nuisent à son développement économique et à son niveau de vie.
- En France, pour des raisons historiques et démocratiques, les petites communes (les conseillers municipaux sont des bénévoles compétents) et les sous-préfectures doivent être conservées lors de toute modification de l'organisation territoriale, le poids de l'Histoire compte aussi dans une civilisation.
- Un surnombre de députés et sénateurs n'est pas un facteur de meilleure démocratie.
- Seule est importante une vraie régionalisation, les limites et le nombre de régions sont à revoir.
- Un Président de la République Française doit être élu pour un mandat de 7 ans, non renouvelable.
- Le Président de la Fédération Helvétique est élu pour une année, cette confédération date de 1292 ; ce système de présidence doit s'appliquer à la CONFÉDÉRATION EUROPÉENNE.
- Les modifications constantes de la CONSTITUTION ne font qu'amplifier son instabilité.
- Les réformes de société vont de pair avec l'évolution des sciences et techniques.
- L'état, la politique ne peuvent traiter les détails de spécialistes.
- La présence d'ingénieurs-chercheurs et d'industriels est indispensable dans les Conseils de Ministres restreints et spécialisés (cf Napoléon Bonaparte, premier Consul).
- L'État doit créer l'environnement idéal pour le développement d'entreprises libres et privées.
- La santé publique est une affaire de spécialistes et non d'hommes politiques.
- Une SOCIÉTÉ est performante dans la mesure où son organigramme est calqué sur l'ORGANISATION MOLÉCULAIRE (organigramme à boules ou organigramme participatif).
- Les GROUPES ou les SOCIÉTÉS les plus performants sont toujours organisés en divisions ou filiales autonomes.
- La taille humaine d'une entreprise ou d'une division ne doit pas dépasser 500 personnes.
- Cette taille optimale de 500 personnes est applicable à une école, un atelier, un building de bureaux, un hôpital, un service...

"Le citoyen doit faire l'Etat". - René CASSIN

- Référendum + Europe + Etat + Région = Démocratie.

DE GRANDS PATRONS



Armand PEUGEOT
1849 - 1915

Jean-Pierre PEUGEOT
1896 - 1966



Dans cette grande famille industrielle Peugeot, Armand a été l'initiateur des fabrications de cycles et d'automobiles. En 1897, il fonde la société des Automobiles Peugeot. Jean-Pierre, Ingénieur Centralien, a été le patron de 1929 à 1964, c'est-à-dire de la 201 à la 404.

Edouard MICHELIN
1859 - 1940



A 30 ans, il reprend l'usine familiale de Clermont-Ferrand. En 1891, il dépose le brevet de la chambre à air. Il a contribué au développement de l'automobile équipée de pneumatiques.



André CITROËN
1878 - 1935

Ingénieur polytechnicien. Il sort sa première voiture en 1919 et lance la fameuse 5 chevaux "trèfle" en 1922. Il organise la croisière noire, puis la croisière jaune. Il crée la traction en 1934.



Pierre LE FAUCHEUX
1898 - 1955

Ingénieur Centralien - Docteur en droit
Résistant - Président de RENAULT
Il lance la 4 CV à l'encontre de son entourage qui voulait une 11 CV.

Marcel DASSAULT
1892 - 1986



Ingénieur aéronautique.
En 1930 il crée la Société des Avions Marcel Bloch. Il a été déporté à Büchenwald.
Il est le fondateur des Avions Dassault :
Mystère, Mirage, Ouragan, Etendard,
Atlantic, Falcon...



Louis ARMAND
1905 - 1971



*"Non à une société
postindustrielle,
oui à une société
hyperindustrielle".*
Louis ARMAND

Ingénieur polytechnicien, académicien et humaniste français. Président de la SNCF de 1955 à 1958 (record du monde de vitesse, en mars 1955 : 331 km/h), d'EURATOM de 1958 à 1959.



Clairmont L. EGTVEDT
1892 - 1975



Il entre à la Société Boeing comme dessinateur en 1917. En 1933 il devient Président. Il est élu chairman en 1939.
Il développe le B307 (premier avion de transport), les bombardiers quadrimoteurs B17, la superfortress B29 et le stratojet B47, la stratofortress B52, le quadriréacteur civil B707 en 1957, le triréacteur B727 en 1962. Il quitte la Société BOEING en 1966.

André MEYER
1898 - 1979



Patron de Lazard Frères New-York, l'une des plus prestigieuses banques d'affaires, il a marqué les 50 dernières années de l'histoire financière de la France et des Etats-Unis. Il a été conseiller des Présidents et gouvernements.

LE CHEF - LE PATRON

- Le chef d'un service, le chef d'une entreprise, en un mot, le patron, doit prioritairement avoir été formé dans le sésail de la société ou du service qu'il dirige. Une société doit veiller en permanence à ce problème de succession. Si la succession n'a pas été planifiée à long terme, choisir le patron parmi les meilleurs de la profession ou le meilleur financier.
- Plus la concurrence est dure et la conjoncture difficile, plus le chef doit être compétent.
- L'Economie moderne demande des spécialistes et non des généralistes "touche-à-tout".
- Un patron, un chef, le reste jusqu'à 75 ans ; ensuite, le chef devient un sage.

CONSANGUINITÉ

- Des ROYAUTÉS ont disparu par CONSANGUINITÉ PHYSIQUE entre les princes.
- De même, des DÉMOCRATIES peuvent disparaître par CONSANGUINITÉ INTELLECTUELLE.

Cette consanguinité intellectuelle apparaît lorsque plus de 30 % de Ministres d'une Démocratie ont la même formation.

VIVEMENT UN GOUVERNEMENT AVEC 100 % DE SÉMANTICS, AVEC DES PROMOTIONS DE 20 ÉLÈVES MAXIMUM DE "L'ÉCOLE NATIONALE DES MINISTÈRES" ET SI LES GOUVERNEMENTS DURENT 2 ANNÉES, CELA DOIT SUFFIRE ! LE SÉMANTIC DEVIENT ALORS UN PRODUIT RARE ET CHER.



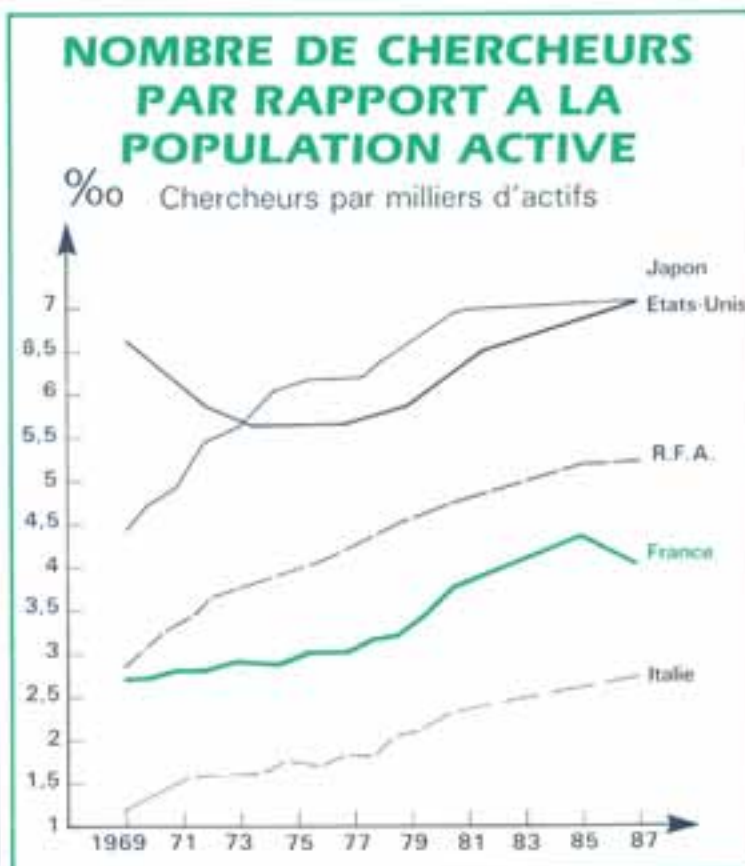
"10⁵ PASCAL" EST UN TYPE SUPER INTELLIGENT, MAIS JE NE L'AIME PAS CAR IL EST ANTI QUATERNAIRE IL VEUT TAXER LES GRANDES SURFACES IMPORTATRICES ET RELANCER LA RECHERCHE ET L'INDUSTRIE.

ANTICORPS

- Il existe la MATIÈRE et l'ANTIMATIÈRE, il existe les CORPS et les ANTICORPS. La vie est un équilibre entre ces deux éléments.
- De même, en psychologie, sociologie et démocratie, il y a les corps et les anticorps ; un décret, une loi ou un règlement mal préparés amènent, par la création d'ANTICORPS SOCIOLOGIQUES, de graves CONFLITS SOCIAUX.

RECHERCHE

LA RECHERCHE D'AUJOURD'HUI, C'EST L'INDUSTRIE, LES EMPLOIS, LA RICHESSE DE DEMAIN.



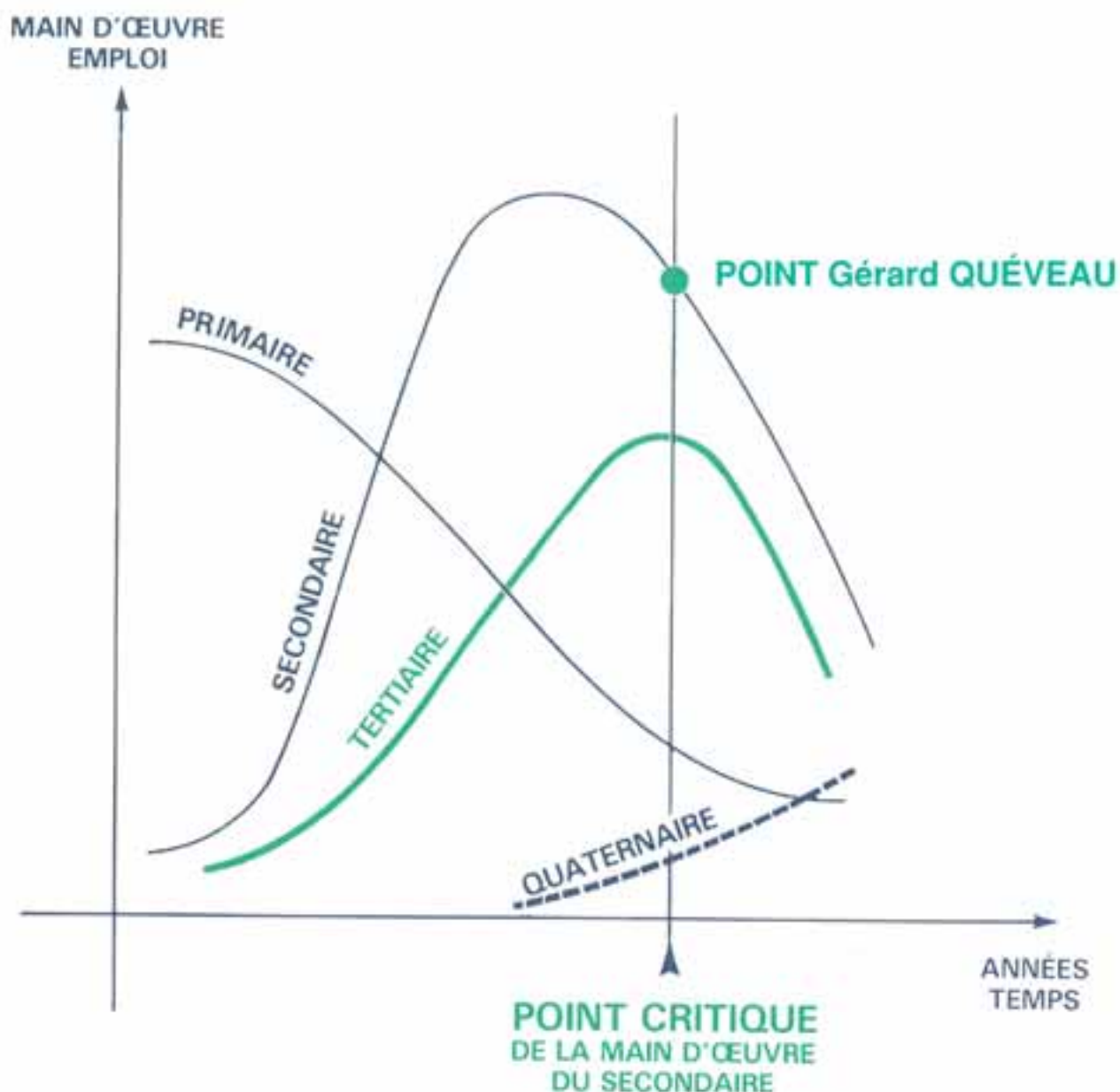
"Le Ministère des Finances a toujours cherché à ramener toute l'orientation économique à la discussion budgétaire annuelle". - Georges POMPIDOU

- Le budget de recherches fondamentales, appliquées, civiles, médicales et militaires ne doit pas s'additionner aux charges d'exploitation et d'investissement d'un Etat.
- Le budget de recherche ne peut être assimilé à un déficit brut car c'est la recherche qui conditionne tout notre avenir.
- Le budget de recherche doit être considéré comme un emprunt à moyen ou long terme.
- La recherche médicale est une priorité de la civilisation.

*"La direction du trésor n'a renoncé en rien à ses moyens d'intervention ou de pression".
Raymond BARRE - Paris le 28 Novembre 1987*

"L'Europe vivra par ses inventions". - Helmut SCHMIDT - Chancelier de RFA

POINT CRITIQUE DE LA MAIN D'ŒUVRE SECONDAIRE



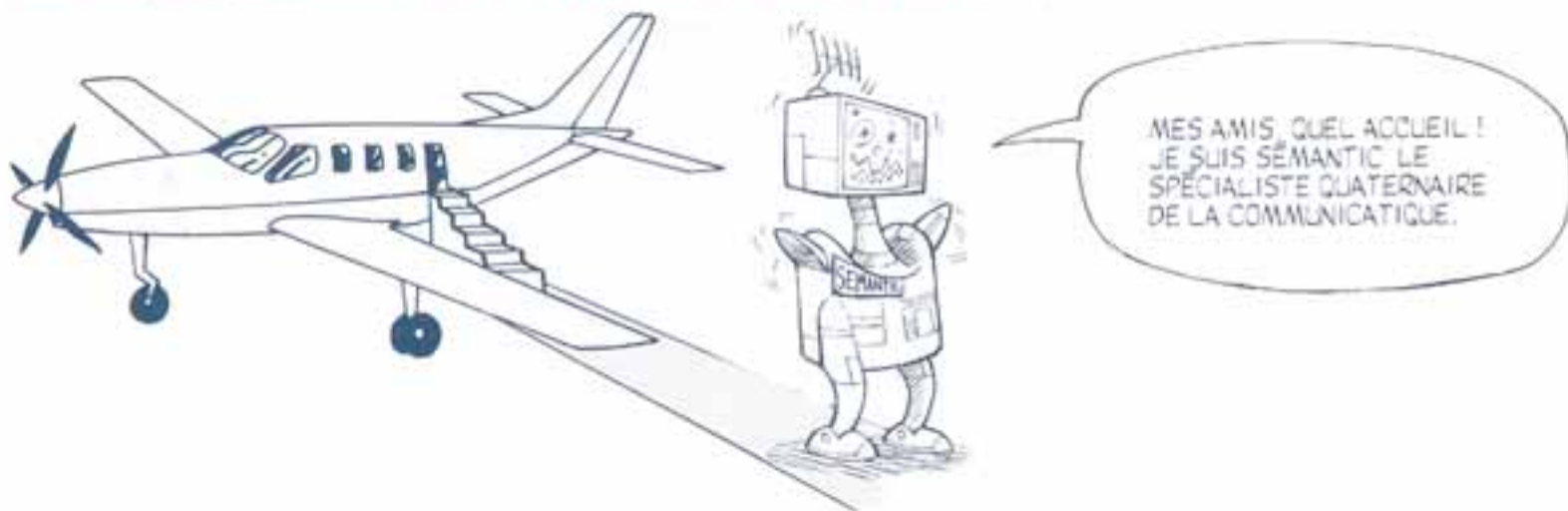
- LORSQUE LA MAIN-D'ŒUVRE SECONDAIRE DESCEND EN-DESSOUS DU POINT CRITIQUE GÉRARD FORRÉ, LA MAIN-D'ŒUVRE TERTIAIRE (SERVICES) COMMENCE A DIMINUER ET C'EST L'AMORCE D'UNE GRAVE CRISE ÉCONOMIQUE.

- *Le secondaire et le tertiaire sont toujours imbriqués.*

MAIN-D'ŒUVRE ET EMPLOI

PRIMAIRE - SECONDAIRE - TERTIAIRE - QUATERNAIRE

- Il y a quatre types de main-d'œuvre :
 - Main-d'œuvre PRIMAIRE (agriculture, sous-sol,...).
 - Main-d'œuvre SECONDAIRE (industrie, transformation).
 - Main-d'œuvre TERTIAIRE (services, fonctionnaires, culture, sports, tourisme, T.U.C., ...).
 - Main-d'œuvre QUATERNAIRE, qui commence avec le dépérissement de la main-d'œuvre secondaire (industrie et transformation).
- Qu'est ce que la main-d'œuvre QUATERNAIRE ?
 - une société d'organisation, qui organise une société d'organisation ;
 - des sureffectifs de fonctionnaires ;
 - un retraité compétent et en bonne santé à 55 ans ;
 - une société de conseil qui vit des crédits de l'État ;
 - des audits étrangers payés avec des devises de l'Etat pour ausculter une société nationale ;
 - des formalités administratives pléthoriques ;
 - une publicité pour des produits de mauvaise qualité ou polluants ;
 - une administration qui fait de la publicité pour des produits importés ;
 - des personnes qui parlent de "qualité" sans tenir compte des recherches, outillages et produits ;
 - un organisme médical d'Etat qui dépense de l'argent en publicité, qui donne encore plus d'avantages à son personnel administratif et qui réduit ses dépenses de recherche ;
 - les services statistiques, juridiques et fiscaux de l'Etat qui compliquent et multiplient à loisir les déclarations ;
 - les chômeurs, etc...
- Les emplois quaternaires sont des frais généraux 100 % inutiles.



- La main-d'œuvre quaternaire, c'est du vent sans instrument et sans musique.

GRÈVE MODERNE

REGLE N° 1 NE GÊNER LE CLIENT EN AUCUN CAS.
C'est le client qui assure l'emploi et les salaires.

REGLE N° 2 GÊNER LA DIRECTION OU LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ dans le cadre de la démocratie, du civisme et de la dignité.

- Faire la grève des papiers et notes internes.
- Imposer les dates des vacances.
- Interdire l'entrée des bureaux aux secrétaires de direction.
- Demander la nomination d'un médiateur régional ou national.
- Faire appel à l'opinion publique.
- Exiger la convocation d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

"Il ne faut jamais exécuter les ordres idiots". - Maréchal Philippe LECLERC de HAUTECLOCQUE

SOCIAL

- Les Allocations Familiales sont l'affaire de tous et non à la charge des industries exportatrices.
- L'insertion des HANDICAPÉS est obligatoire.
- Les méthodes de location (leasing et entretien) peuvent être appliquées pour l'utilisation par les handicapés d'appareils médicaux et plus particulièrement de fauteuils roulants (matériels non taxés et sans TVA).
- SÉCURITÉ SOCIALE : jamais de remboursement à 100 % pour la collectivité (sauf pour les indigents d'Etat).
- L'évolution du COÛT de la santé pour la collectivité ne doit jamais dépasser l'évolution du PNB dans un pays développé.
- Le surcoût doit rester une affaire de responsabilité individuelle.
- La SÉCURITÉ SOCIALE doit gérer son budget sous le contrôle simultané de l'Etat, des régions et des partenaires sociaux. Les URSSAF doivent être dissoutes pour responsabiliser la seule SÉCURITÉ SOCIALE.



EN MÉDECINE RIEN NE REMPLACE LE MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE FAMILLE. LES CABINETS DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES NE SE JUSTIFIENT QUE S'ILS CONSISTENT EN UNE VÉRITABLE MÉDECINE DE GROUPE ORGANISÉE, OÙ LA COMPÉTENCE DE CHACUN S'ADDITIONNE.

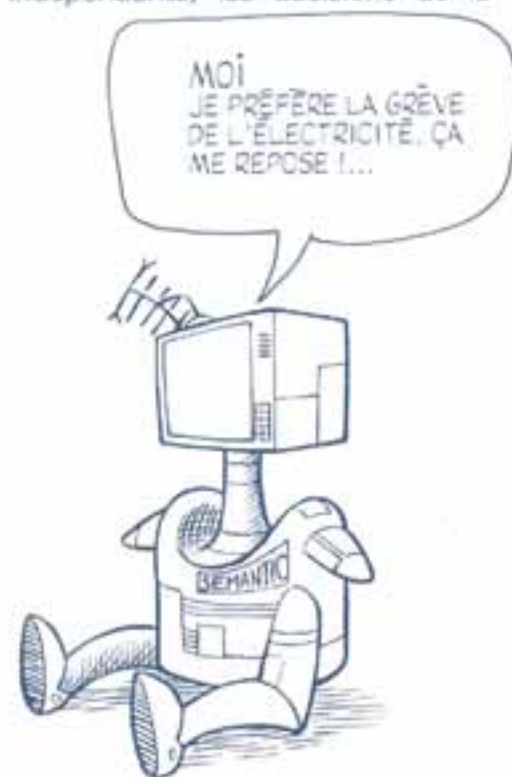


DROIT DE GRÈVE

- Le droit de grève est un droit du citoyen contenu dans les Droits de l'Homme, sauf, bien entendu, pour les services indispensables et uniques d'une Nation.
- Un Etat doit assurer en permanence à ses citoyens les six services suivants :
 1. La SANTÉ - SÉCURITÉ (médecins - hôpitaux - pompiers - contrôleurs aériens - douaniers).
 2. L'ARMÉE (gendarmerie et défense).
 3. La JUSTICE (magistrats - police - gardiennage - prisons - gardes municipaux, gardes forestiers, gardes-chasses).
 4. La DISTRIBUTION D'ÉNERGIE (gaz - électricité).
 5. Les TRANSPORTS PUBLICS (Terre - Air - Mer).
 6. Les SERVICES (eau - postes et télécommunications).
- Ces six services, indispensables en permanence à la vie et à la société, ne doivent, en aucun cas, être interrompus.
- Dans un ETAT RESPONSABLE, les agents de ces services publics ne peuvent absolument pas être remplacés et n'ont donc pas le droit de grève. Ils touchent, en conséquence, une prime de non grève (par exemple : énergie gratuite ou congé supplémentaire ou prime spéciale).
- Pour ces agents, faire la grève alors qu'ils assurent un service minimum prévu par la loi équivaut à un licenciement immédiat.
- Cependant, à tout instant, un syndicat représentatif peut demander la réunion de la commission spéciale de conciliation des services publics, composée de 3 sages impartiaux et indépendants, les décisions de la commission spéciale de conciliation étant souveraines et sans appel.



En 1937 à Détroit, les ouvriers en grève d'une usine d'automobiles continuèrent à travailler et empêchèrent leurs employeurs de pénétrer dans les bureaux.



- *Lorsqu'il y a un employé fainéant et non coopératif dans une société ou un service , il faut toujours penser qu'il existe sur le marché du travail un chômeur compétent et courageux.*

LOI D'ÉQUILIBRE PRODUCTION-CHÔMAGE-INFLATION

FORMULE définissant le lien entre l'inflation, le chômage et les activités de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, du sous-sol, du transport, des services et du tourisme, ainsi que les produits financiers.



$$f1 (\Delta C + \Delta Inf) + f2 (\Delta A + \Delta I + \Delta E + \Delta T + \Delta S + \Delta F) = K$$

f1 / fonctions mathématiques

f2 /
 Δ = variation entre 2 périodes

C = chômage



Inf = inflation



A = agriculture



I = industrie



E = énergie et sous-sol



T = transport



S = services - tourisme



F = produits financiers



K = constante de Forré, fonction de la famille du pays étudié :

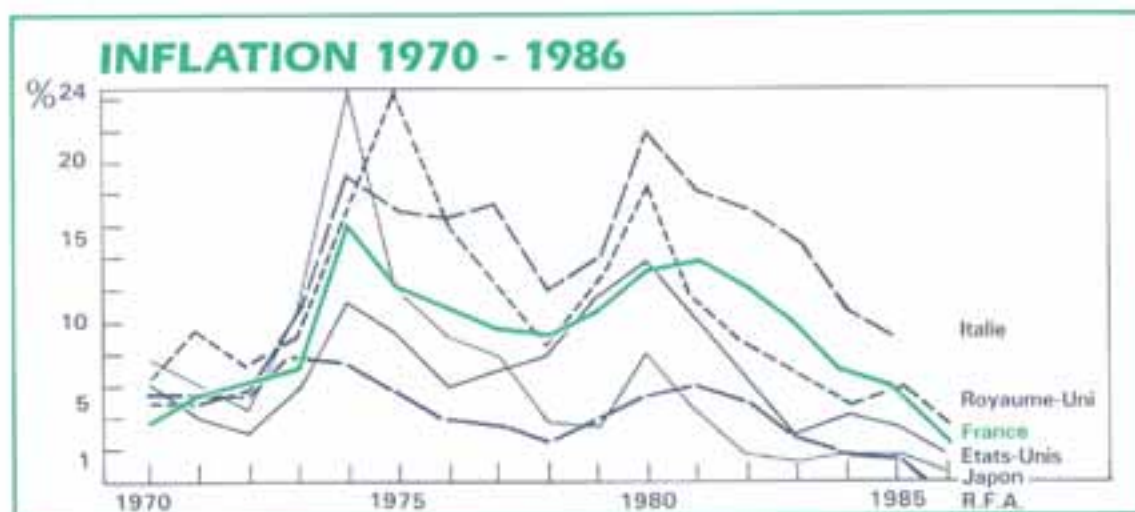
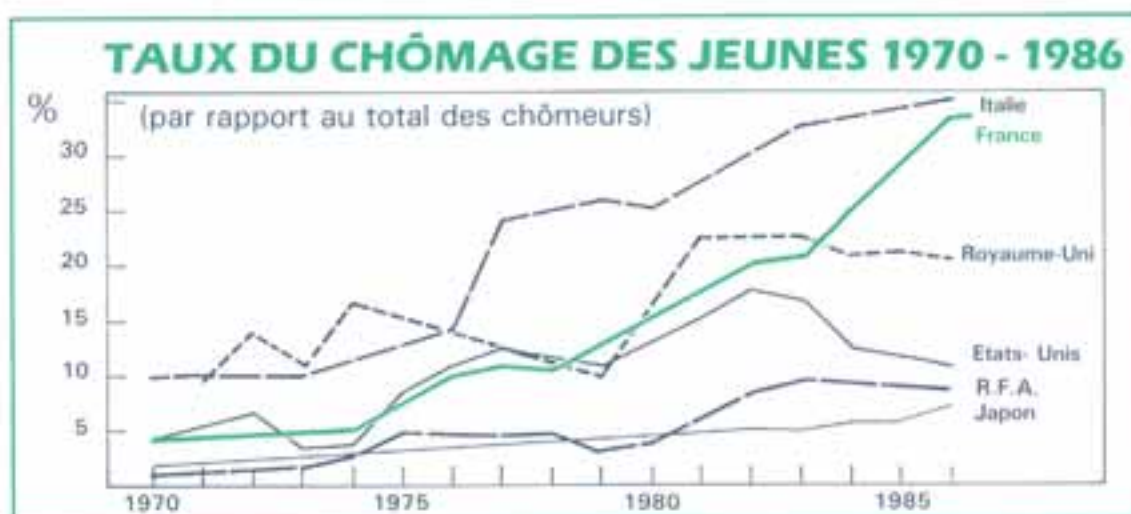
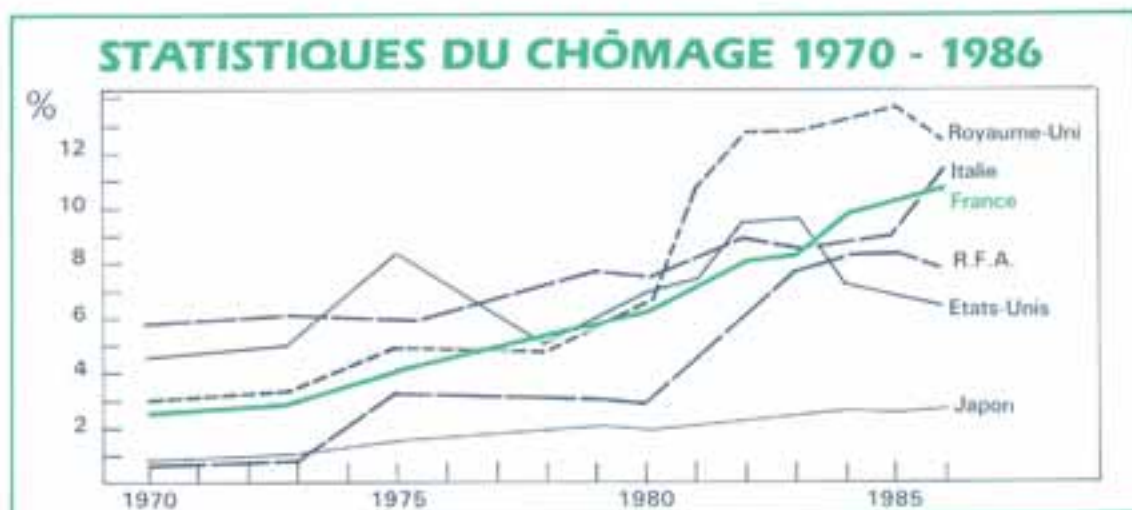
- pays développé
- pays du tiers monde...

- Le coefficient **K** (constante de Forré) est fixe sur des périodes de 20 ans et évolue suivant les technologies industrielles.

• Dans cette formule, nous constatons que le chômage et l'inflation, ces deux maux économiques, sont toujours indépendants du commerce intérieur dans une nation où le commerce est totalement libre, ce qui veut dire que les taxes constantes sur le commerce intérieur n'influencent pas sur l'inflation.

- Plus l'outil industriel et agricole se détériore, plus l'Etat aura à résoudre des problèmes sociaux incontrôlables : chômage, criminalité, drogue ...

- Les multinationales fuient les pays à fiscalité industrielle absurde.



LES SUREFFECTIFS SONT LA CAUSE PREMIÈRE ET PRINCIPALE DE DISPARITION DE L'INDUSTRIE. C'EST DONC BIEN LA PRELÈVE QU'IL EXISTE UN PROBLÈME URGENT ET GRAVE DE CHARGES EXCESSIVES SUR L'EMPLOI INDUSTRIEL.

"Le signe du redressement le plus sensible pour la classe ouvrière sera celui de l'emploi".
Pierre MENDES-FRANCE

- Gouvernants ! Attention au jour où il y aura un chômeur de trop !

ÉNERGIE

- Pour l'énergie, les règles d'importation doivent tenir compte des mêmes équivalences énergétiques pour le pétrole, le gaz, le charbon, l'uranium... (par exemple, les TEP).
- L'énergie bon marché reste le secret d'une industrie compétitive.
- Au même titre que la main-d'œuvre de recherche ne peut être taxée comme les autres mains-d'œuvre, l'énergie pour l'industrie ne doit pas être taxée.
- L'énergie de demain appartient à la fusion nucléaire ; alors nous brûlerons les déchets que l'on stocke aujourd'hui.

TRANSPORT

- Les accidents de la route sont à 50 % de la responsabilité des conducteurs et à 33 % de la responsabilité de l'état des routes et des infrastructures. Nous ne devons jamais construire de routes à 3 voies. Tous les carrefours principaux seront sans feu, avec rond-point circulaire.
- Les taxes perçues sur les transports doivent servir en priorité au réseau routier.
- Des transports surtaxés sont anti-industriels et défavorisent l'exportation.
- L'Etat doit veiller au juste équilibre entre la route, le rail et le transport aérien. Toute dérégulation anarchique ne peut conduire qu'à la constitution de monopoles.
- Contrôle annuel obligatoire de tous les moyens de transports, y compris automobiles, retrait du marché des matériels refusés (réglementation C.E.E.).

INDUSTRIE (Voir 10 lois industrielles de Gérard Forré)

- UN EMPLOI dans la recherche NOURRIT 20 EMPLOIS.
- L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE et son INDUSTRIALISATION sont l'affaire des responsables territoriaux (régions, municipalités...).

URBANISME

- Les villes modernes doivent avoir des galeries souterraines et accessibles pour les réseaux : eau, égouts, gaz, électricité, chauffage, téléphone, câbles.
- Dans les grandes métropoles régionales, ces galeries souterraines doivent être utilisées pour les livraisons des commerces et l'enlèvement des ordures ménagères.

AGRICULTURE - ÉLEVAGE - CULTURE - PÊCHE

- Remettre à jour en permanence les règlements sanitaires et écologiques.
- La taxation à l'entrée d'un Marché Commun doit s'opérer sur les équivalents en protéines, glucides, calories... et non sur les produits importés eux-mêmes (blé, orge, manioc...), car un produit réglementé peut être remplacé par un produit non réglementé à l'importation.
- Les agriculteurs sont les gardiens de la campagne et ils veillent à l'entretien des champs ; à ce titre, l'Etat doit les considérer pour ce travail.
- Les surfaces agricoles libérées doivent permettre de relancer le reboisement d'espaces en essences nobles (chênes, merisiers, hêtres, ormes...) par des avances de l'Etat remboursables sur 50 ans et plus, suivant les essences.

- Comment une industrie peut-elle exporter, alors que toutes ses forces vives se sont épuisées en taxes et charges sur la main-d'œuvre de recherche et de production ?

ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

- L'Etat doit veiller à l'écologie de l'ensemble.
- La chasse, partie intégrante de la protection de la nature, doit être strictement réglementée.
- Le droit de chasse appartient à 50 % au propriétaire de la terre et à 50 % au fermier bailleur ; ainsi le fermier est intéressé à la protection de la faune.
- Les terrains appartenant à des non-chasseurs, quelles que soient leurs surfaces, ne peuvent être intégrés à des territoires de chasse communaux.
- Dès la création d'un produit, il doit être prévu l'élimination écologique du produit.
- Créer une taxe contre la pollution par le chewing-gum, les mégots de cigarettes, les emballages perdus (boîtes, bouteilles...).
- Dans l'environnement, ne jamais oublier le végétal. Un animal est adulte en 1 an, un arbre vit jusqu'à 200 ans et plus.
- Pas de bijoux en ivoire, ni de vêtements en fourrure d'espèces protégées.
- Les déchets nucléaires d'aujourd'hui doivent être stockés et conservés ; c'est de l'énergie en réserve.



BANQUES

- Le risque industriel et commercial doit absolument être le travail permanent des banques.
- Le but premier des banques doit être le développement de l'industrie nationale.
- La Banque Centrale Nationale d'Emission doit toujours être indépendante de l'Etat et donc du pouvoir politique.

ASSURANCES - IMPÔTS - DROITS - TAXES DIVERSES SUR ASSURANCES

PAYS	VIE	MALADIE	INCENDIE	RC AUTO
FRANCE	5,15 %	9 %	15 à 30 %	35 %
R.F.A.	0	0	5 à 12 %	5 à 7 %
ROYAUME UNI	0	0	0	0
ITALIE	2 %	2 %	17 %	10 %

- "LA TAXATION DU MALHEUR" - Taxes sur l'assurance maladie.
- TVA sur les médicaments, les fauteuils roulants et les appareillages pour handicapés.

FINANCES ET BOURSE

- L'Europe, l'Etat, la région, la ville doivent veiller à l'équilibre de leur budget.
- Un dividende distribué est toujours prélevé sur l'actif net de l'entreprise.
- Un emprunt crée des frais financiers ; de même, une augmentation de capital crée un surplus de distribution de dividendes.
- Une consolidation de dettes en capital ne doit pas faire oublier la rétribution de ce supplément de capital.
- Les bourses, les instruments financiers doivent rester en permanence sous contrôle des Etats Responsables.
- Un PER supérieur à 30 est dangereux et antiéconomique et n'a surtout pas grande signification.
- Le prix d'une œuvre d'art doit rester dans une fourchette raisonnable ; si elle est surpayée, cela dénote un mauvais climat économique.
- UNE MONNAIE N'EST PAS UNE MARCHANDISE.
- UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE DEVIENT DANGEREUX LORSQUE 1 % DE LA POPULATION DÉTIENT 25 % DES RICHESSES.

"La politique ne se fait pas à la corbeille". - Général Charles de GAULLE

FAILLITE

- Les faillites doivent être traitées avec la même équité pour les dirigeants de grandes entreprises, les artisans et entrepreneurs personnels.
- Le domicile de la famille ne peut être retenu dans le règlement.
- Dans le dépôt de bilan ou la faillite d'une entreprise, l'Etat doit toujours être réglé après les sous-traitants et les salariés.



PARLER DE QUALITÉ
C'EST MOINS FATIGANT
QUE DE FAIRE DE LA
QUALITÉ !

IL NE SUFFIT PAS DE
DE CRÉER DES COMITÉS
DE QUALITÉ POUR FAIRE
DE LA QUALITÉ !



QUALITÉ DU PRODUIT BIEN NÉ

- La Qualité des produits par la formation des hommes
et l'encouragement à l'investissement industriel.

- La QUALITÉ DU PRODUIT BIEN NÉ dépend d'une somme de facteurs : le Style, les Etudes, les Prototypes, les Essais, les Investissements, le sérieux de la Production, le Commercial et le Service Après-vente.
- La qualité du Produit bien né dépend de la qualité des hommes créateurs, donc de leur FORMATION.

*"Si nos fabriques imposent, à force de soin, la qualité supérieure de nos produits, les étrangers trouveront avantage à se fournir en France, et leur argent affluera dans le Royaume".
Jean-Baptiste COLBERT - 3 Août 1664*

EFFET VOLUME DANS LA COMPÉTITION INTERNATIONALE

Nombre minimum de produits de base fabriqués chaque année par une même unité pour qu'ils soient compétitifs au plan mondial.

AVIONS DE LIGNE	100	MOTEURS AUTOMOBILES	500.000
HÉLICOPTÈRES	100	MOTEURS INDUSTRIELS	50.000
AUTOMOBILES BERLINES	200.000	BOÎTES DE VITESSES	200.000
BREAKS	30.000	TÉLÉVISIONS	500.000
CABRIOLETS	10.000	LAVE-LINGE	300.000
BUS URBAINS	300	RÉFRIGÉRATEURS	500.000

PRODUCTION 1987 CEE - USA - JAPON

(en % de la production mondiale)

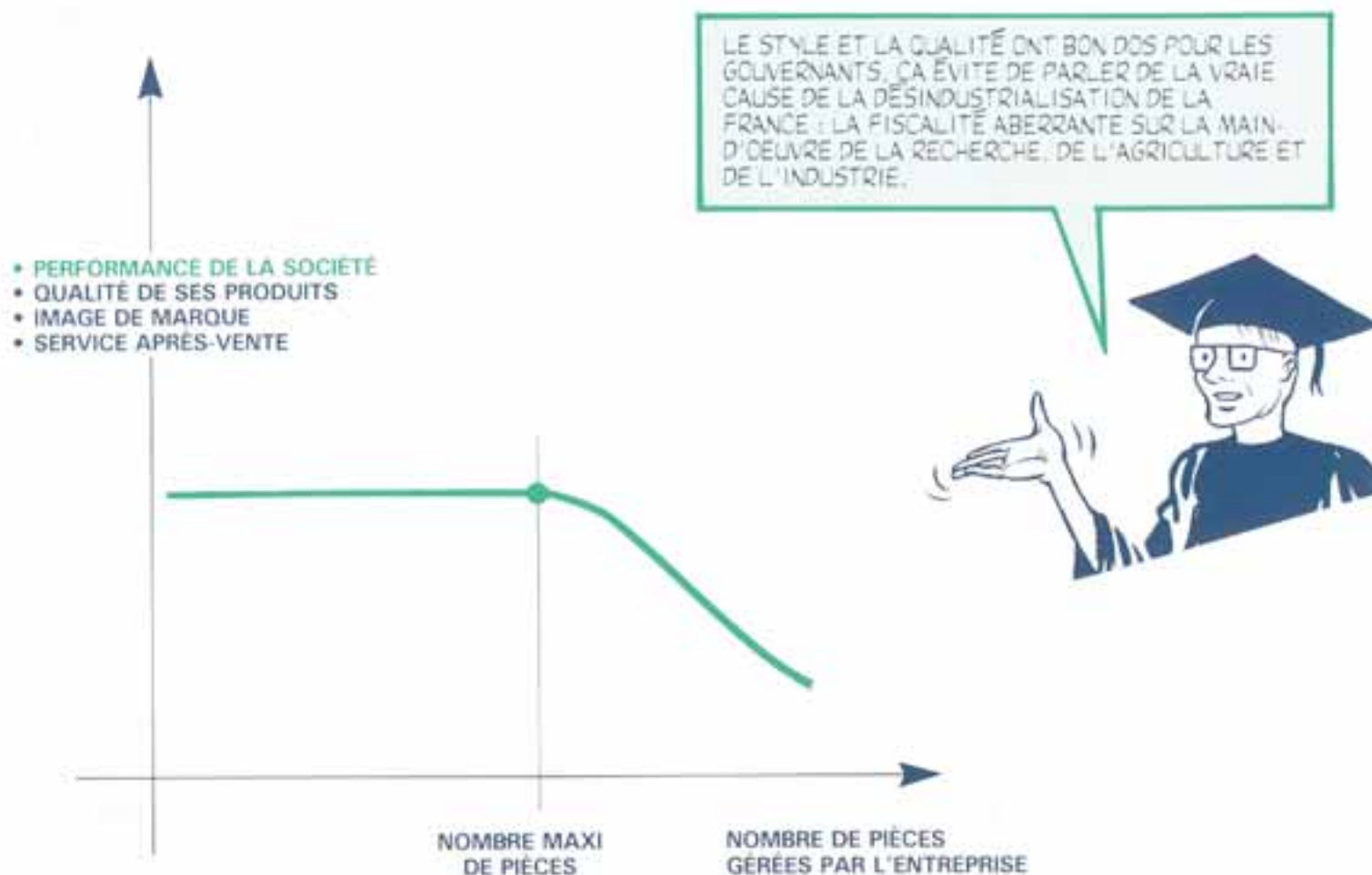
PRODUCTION	CEE	USA	JAPON
AUTOMOBILE	35%	25%	30%
ACIER	40%	24%	30%
AVIATION	25%	65%	5%
ELECTRO. GD PUBLIC	17%	13%	60%
INFORMATIQUE	30%	40%	20%
MICRO PROCESS	10%	40%	40%



LA PLUS BELLE
MAQUETTE QUI SERVIRA À
LANCER NOTRE FUTUR
PRODUIT EST CELLE QUI
PLAÎT LE PLUS AU
PATRON.



LOI DU NOMBRE MAXIMUM DE PIÈCES FABRIQUÉES (GÉRÉES)



LOI DU NOMBRE MAXIMUM DE PIÈCES

- Une société industrielle de fabrication doit tenir à jour, en permanence, la liste des pièces unitaires qu'elle fabrique.
- Pour chaque production, il existe un nombre maximum de pièces au-delà duquel la performance de l'entreprise décline rapidement.
- Avant le lancement de tout nouveau produit et de son étude marketing, il doit être fait aussi une étude statistique précise de chaque composant et sous-ensemble du nouveau produit.
- L'idéal : un nouveau produit doit dériver d'un ancien produit par une seule grande modification. Ne jamais effectuer plus d'une seule grande révolution technologique pour le lancement d'un nouveau produit.
- L'accumulation de nouvelles technologies sur un nouveau produit commercialisé conduit obligatoirement à l'échec économique.

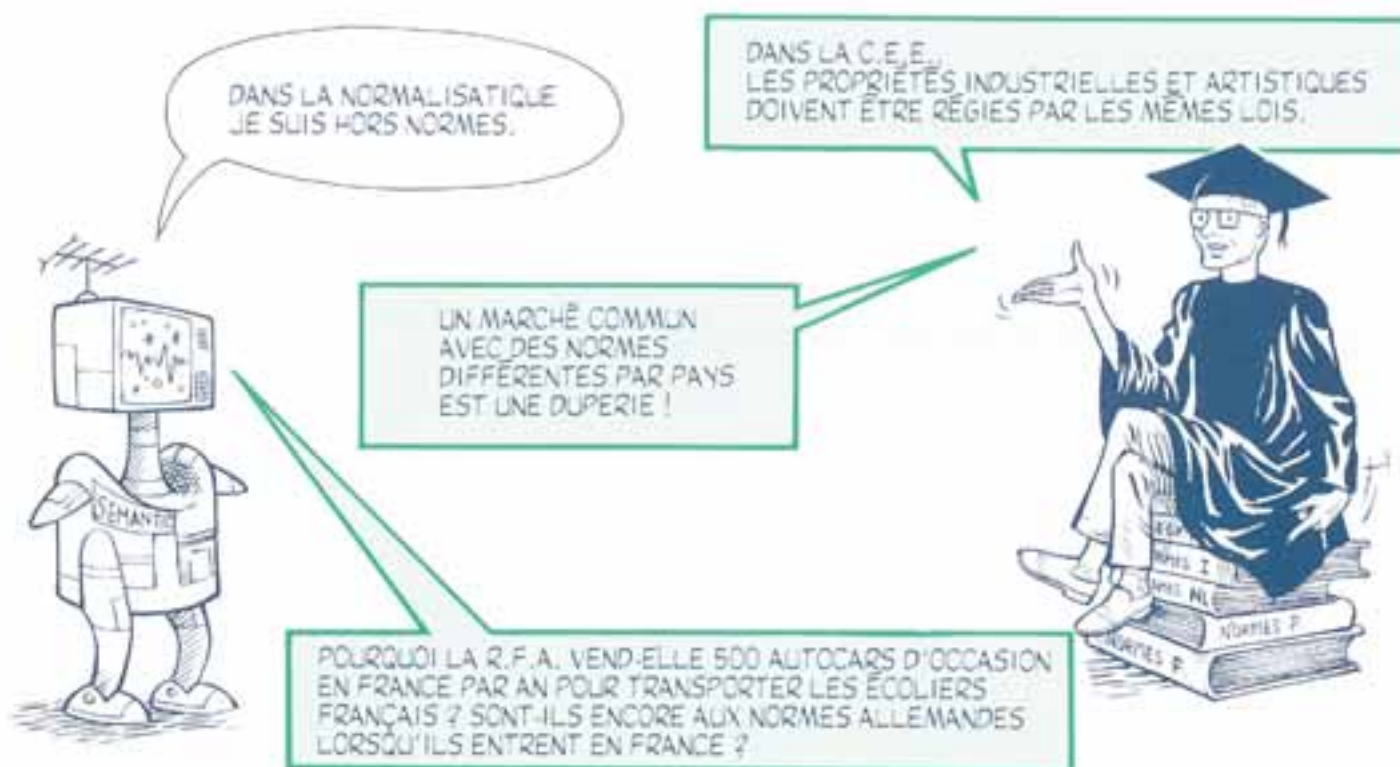
"Le risque doit toujours être calculé" - Henri HEULIEZ.

NORMES ET RÉGLEMENTS

- Dans un marché commun de pays sans droits de douanes, mais dont les normes d'homologation et d'utilisation sont différentes, LES PRODUITS DES PAYS À NORMES SÉVÈRES ENVAHISSENT LES PAYS AYANT DES NORMES INFÉRIEURES ET MOINS CONTRAIGNANTES.
- Dans tous les pays d'un même marché commun, les règles de BREVETS et de dépôts de modèles doivent être identiques.
- Dans un marché commun, aucun produit d'occasion ne peut être exporté d'un pays dans un autre s'il ne répond plus aux normes du pays exportateur.

NORMES SANITAIRES

- Les règles sanitaires doivent être identiques dans tous les pays d'un même marché commun.
- Un ETAT doit faire appliquer des règles sanitaires et écologiques très strictes :
 - pour l'agriculture,
 - pour les détergents,
 - en un mot, pour la santé de ses habitants.



C'est à l'Etat Responsable d'imposer aux régions et aux villes les réglementations techniques modernes.

1988 QUELQUES ANOMALIES FLAGRANTES DU MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN

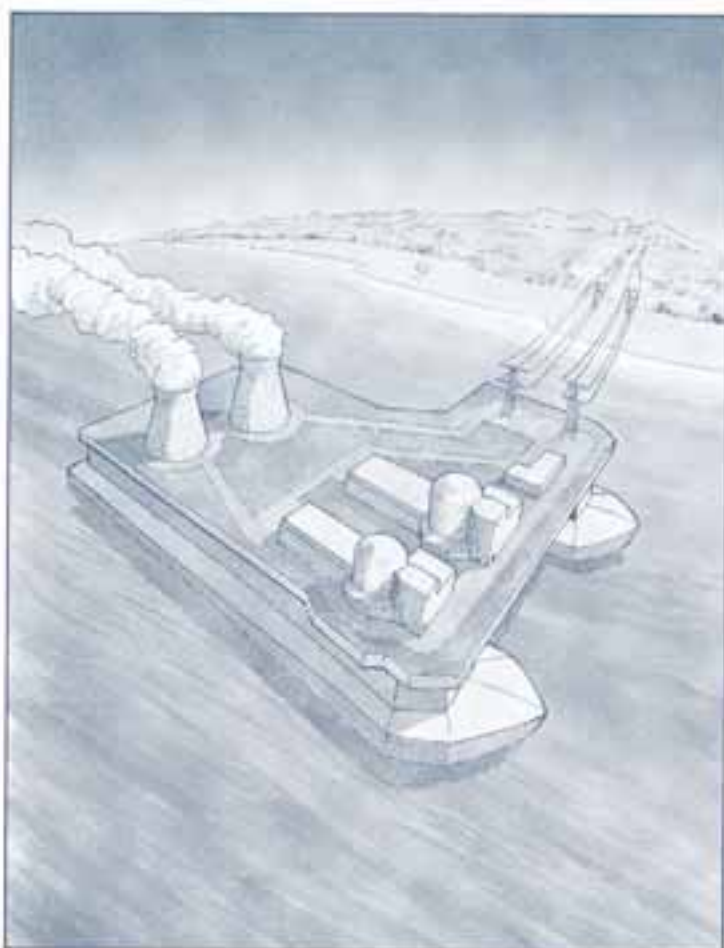


• CES ANOMALIES DANS LES ÉCHANGES SONT DUES :

- aux différences de normes,
- aux différents règlements financiers (montants compensatoires monétaires, fonds monétaire européen : ECU),
- aux prélèvements sociaux et fiscaux excessifs des produits "MADE IN FRANCE".
- aux différentes lois de propriété industrielle, commerciale et artistique, (lois françaises 1909 et 1957).

EXPORTATION

- Tout peut s'exporter : les produits industriels, agricoles, les services, l'éducation, l'énergie.
- Les livres, cassettes et disques audio vidéo sont une source sans limite d'exportation de notre culture.
- Les satellites sont les meilleurs vecteurs d'exportation de notre industrie et de notre civilisation.
- La coopération internationale doit se faire dans un esprit de franchise et ne doit jamais être contournée par des usines tournevis.
- LES IMPLANTATIONS ÉTRANGÈRES A LA C.E.E. SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DOIVENT COMPORTER 70 % D'INTÉGRATION DE FABRICATION EUROPÉENNE ET 50 % POUR LA PARTIE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT (RÉGLEMENTATION C.E.E.).
- Un produit agricole ou industriel (biens de consommation ou d'investissements) est en concurrence mondiale et subit en totalité les distorsions de taxes fiscales et sociales et les disparités de normes. Si "l'Etat Responsable" laisse faire, il condamne les meilleurs !
- A l'inverse, une chambre d'hôtel, un repas, une location, une réparation, une consultation ne subissent qu'une concurrence locale à la loyale et "que le meilleur gagne" !



TIERS MONDE

- L'évolution du Tiers Monde passe par :
 - l'éducation ;
 - la coopération avec les nations industrialisées ;
 - un développement de l'énergie électrique ;
 - un plan "Marshall" qui efface les dettes sur 50 ans ;
 - c'est aux Etats Responsables de s'occuper de l'échelonnement de la dette des Pays du Tiers Monde, et non aux banques commerciales.

"Aider la marche de la justice comme condition pour la Paix."
Dom Helder CÂMARA

L'ÉLECTRICITÉ

- L'électricité, base de tout développement, peut aussi s'exporter, à partir de barges flottantes à piles atomiques ancrées au large des pays en voie de développement. Ainsi ces barges seraient déplaçables en cas de déstabilisation politique.
- Sans "FEU" et sans ARBRE pour l'écologie, il n'y a pas de survie d'une civilisation.

- L'Egoïsme des riches fait beaucoup pour le malheur des pauvres et, par effet de boomerang, il fait aussi à terme le malheur des riches.

VASSALISATION

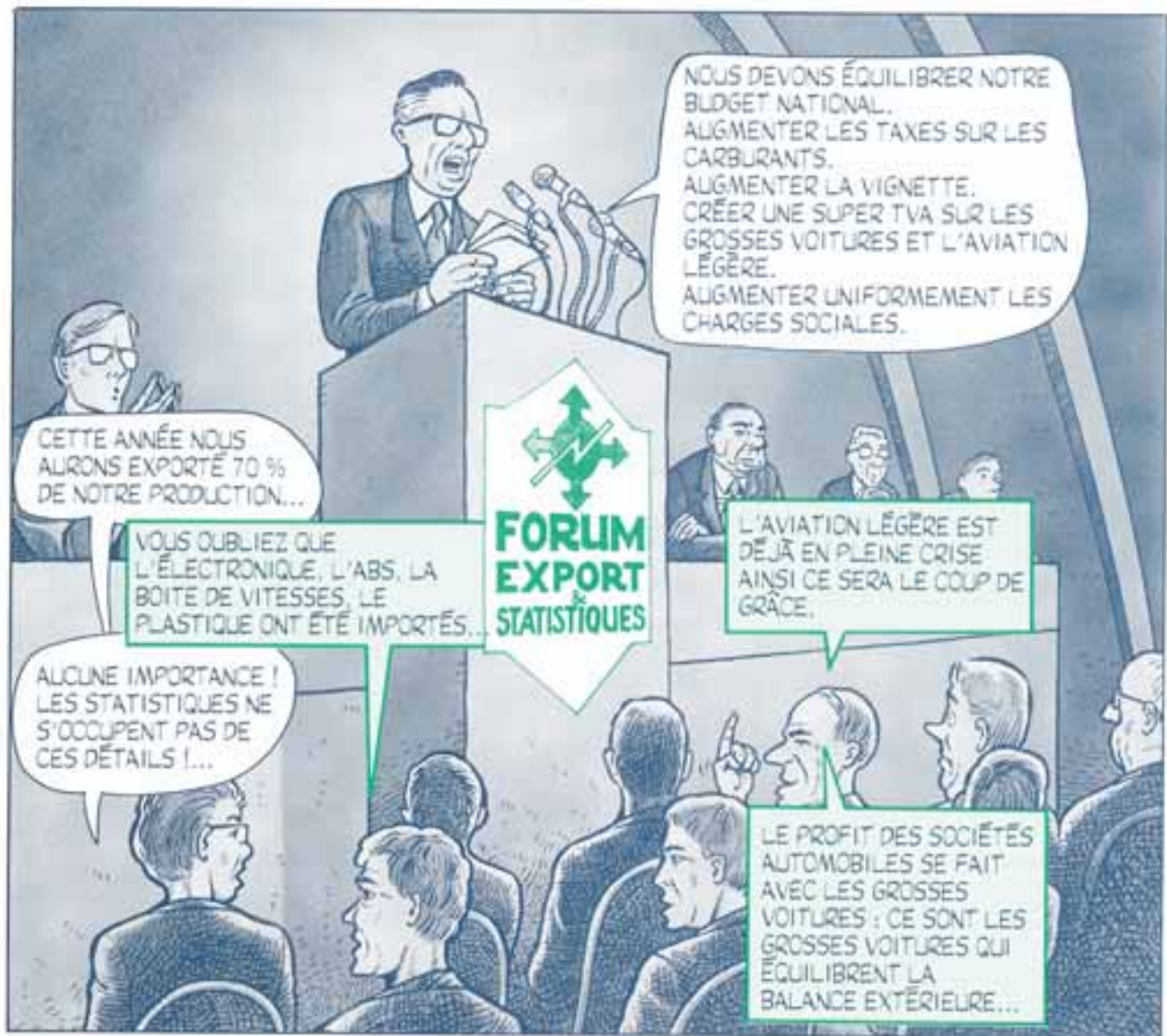


LA VASSALISATION D'UN ÉTAT est achevée lorsque :

- ses besoins intérieurs sont couverts à plus de 50 % par des produits étrangers ;
 - si plus de 50 % de son industrie est dans des mains étrangères.
- L'utilisation de technologie étrangère augmente l'inflation du prix d'un produit d'une valeur égale aux royalties versées à l'étranger.
Cependant, l'utilisation de technologie étrangère peut être le départ de nouvelles recherches nationales.

LE NOM D'UN PAYS NE DOIT, EN AUCUN CAS, ÊTRE ASSOCIÉ AU NOM D'UNE SOCIÉTÉ COMMERCIALE ÉTRANGÈRE OPÉRANT SUR LE TERRITOIRE NATIONAL, car c'est un abus de confiance du consommateur national qui croit acheter un produit fabriqué dans son pays.
Le nom du pays ne peut être associé qu' à une société de fabrication qui a son activité industrielle dans ce pays.

*"La France n'est pas à vendre, même à ses amis. Nous l'avons reçue indépendante, indépendante nous la laisserons".
Lettre de Georges CLEMENCEAU au Président COOLIDGE - Août 1926*



STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

- Les statistiques basées sur le nombre de produits ne sont que très approximatives et ne peuvent être utilisées pour définir une politique de commerce extérieur.
- Les statistiques fiables devraient tenir compte exclusivement de la valeur ajoutée créée sur le sol national.

LA DISPARITION D'UNE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DOIT TOUJOURS ÊTRE CHIFFRÉE DU POINT DE VUE DE SON INFLUENCE SUR :

- LE CHÔMAGE - LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA NATION - LES BUDGETS SOCIAUX

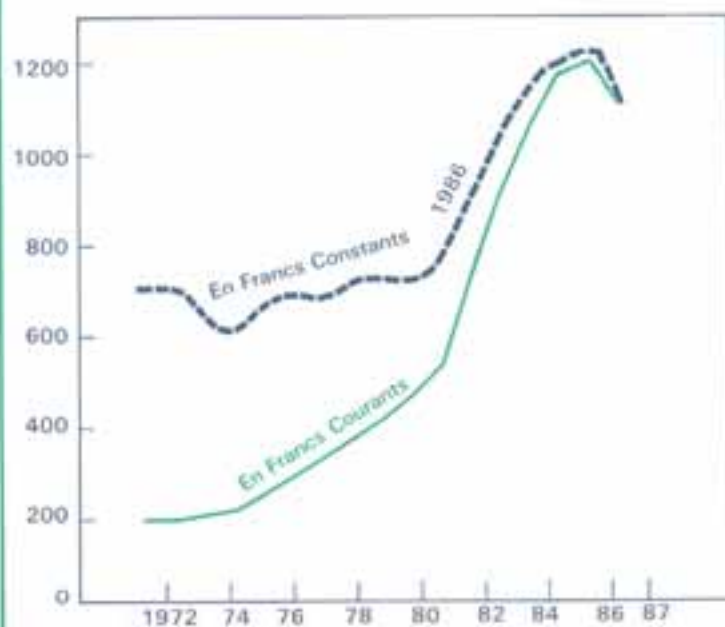
- Les statistiques économiques ne doivent pas être globales, c'est-à-dire mélanger plusieurs activités sous le vocable ENTREPRISE (Industrie, Commerce, etc...).
- L'Etat doit veiller en permanence à la bonne santé des INDUSTRIES EXPORTATRICES.
- Une enquête sur un prix de "DUMPING" doit faire apparaître tous les éléments du prix pratiqué, prix de revient de fabrication, marge et coûts commerciaux.

LA RELANCE DANS UN PAYS À ÉCONOMIE ET INDUSTRIE FLORISSANTES, ET À MONNAIE FORTE AMPLIFIE ENCORE LES DÉSÉQUILIBRES ENTRE PAYS FORTS, PAYS MOYENS ET PAYS FAIBLES.

• *Un produit surtaxé sur son marché national ne perce jamais à l'exportation.*

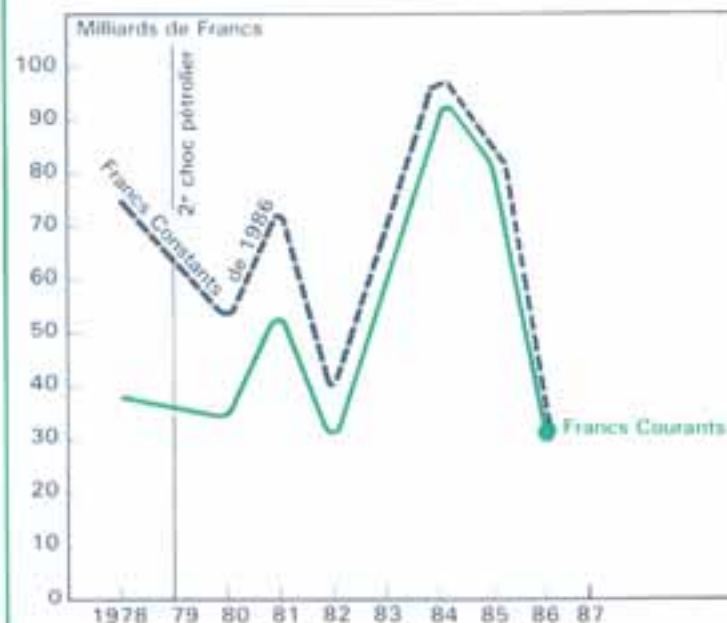
DETTE PUBLIQUE FRANÇAISE

en Milliards de Francs courants
en Milliards de Francs 1986 (Francs constants)



SOLDE BALANCE INDUSTRIELLE DE LA FRANCE

SOLDE INDUSTRIEL (y compris matériel militaire)
en Milliards de Francs courants
en Milliards de Francs 1986 (Francs constants)



1986 - Première année de solde négatif dans les échanges industriels civils depuis 1800.

DE LA DÉVALUATION

- Un pays qui dévalue s'appauvrit.
- Une dévaluation n'a jamais entraîné un revirement durable du commerce extérieur.
- Une dévaluation freine les investissements.
- Une dévaluation augmente l'inflation.
- Une dévaluation augmente les inégalités sociales et est source de conflit.

EN FRANCE, LA RÉUSSITE D'UN GRAND INDUSTRIEL COMPORTE 3 PHASES :

- 1) IL ÉTUDE ET IL FABRIQUE MAIS IL NE GAGNE PAS D'ARGENT.
- 2) IL SOUS-TRAITE SA FABRICATION ET IL VEND, ALORS IL S'AMÉLIORE UN PEU.
- 3) A LA FIN DE SA CARRIÈRE, IL DEVIENT TRÈS RICHE EN ARRÊTANT D'Étudier ET DE FABRIQUER ALORS IL IMPORTE ET IL VEND EN FRANCE SEULEMENT SANS RISQUE.

OU MEILLEUR
IL DEVIENT IMMÉDIATEMENT IMPORTATEUR ET BÉNÉFICIAIRE, ET FAIT SEMBLANT DE FABRIQUER.



• Chercher des avantages à une dévaluation est un mensonge intellectuel. Au mieux, une dévaluation est un mal nécessaire.

N'OUBLIEZ PAS DE MONTER LA GRANDE TENTE SUR LE PARKING. ON AUGMENTE AINSI LES M2. INCOGNITO ! C'EST GRATUIT.

DE PLUS, LA CONCURRENCE EST LIMITÉE PUISQUE LA LOI INTERDIT L'INSTALLATION DE NOUVEAUX HYPERS...

POURVU QUE LES TAXES, EN PARTICULIER LES TAXES LOCALES, CONTINUENT À ÊTRE APPLIQUÉES SUR LA MAIN-D'OEUVRE ET SUR LES MACHINES ET PAS SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES...

LABO
À
VENDRE

CENTRE DE RECHERCHE PRIVÉ
AUTOMATISME - MACHINES - OUTILS
MÉDICAL

HYPER-SUPER MEL

TRES BONNE ANNÉE :

- PROFIT MAXIMUM.
- 90 % DU BLANC EST IMPORTÉ.
- 60 % DES JOUETS SONT IMPORTÉS.

POURQUOI ? PARCE QUE DANS NOTRE PAYS TOUS LES PATRONS D'HYPERS SONT INTELLIGENTS ET TOUS LES INGÉNIEURS CHERCHEURS D'AUTOMATISMES SONT IDIOTS.

NOTRE VOISIN, LE CENTRE DE RECHERCHE PRIVÉ SUR LES AUTOMATISMES, LES MACHINES OUTILS ET LE MÉDICAL VIENT DE FERMER SES PORTES ET ILS SONT PARTIS S'INSTALLER À L'ÉTRANGER : POURQUOI ?

C'EST POUR QUELLE DATE L'OUVERTURE CHEZ "MEL" DES RAYONS MÉDECINE ET CHIRURGIE ?

CHEZ "MEL" ON PAIE UN MINIMUM DE CHARGES, ON EST PAYÉ AU COMPTANT, ON RÉGLE LES FOURNISSEURS À TERME ! CE QUI NOUS PERMET DE TOUT FAIRE : L'ÉPICERIE, LA BOUCHERIE, LA CHARCUTERIE, LA POISSONNERIE, LA BOULANGERIE, LES PRIMÉURS, LA PATISSERIE, LA CONFECTION, LA BIJOUTERIE, LA COUTELLERIE, L'ARMURERIE, LA PHOTOGRAPHIE, LA MAROQUINERIE, LA LIBRAIRIE, LES CHAUSSURES, LES ARTICLES DE SPORTS, L'ÉLECTROMÉNAGER, LES JOUETS, LA PARA PHARMACIE, LES TABACS, LES AUTOMOBILES, LES PNEUMATIQUES, L'ESSENCE, LA JARDINERIE, LE SERVICE VÉTÉRINAIRE, L'AGENCE DE VOYAGES. CHEZ "MEL" NOUS SOMMES LIBÉRAUX, LIBRES ET HEUREUX.

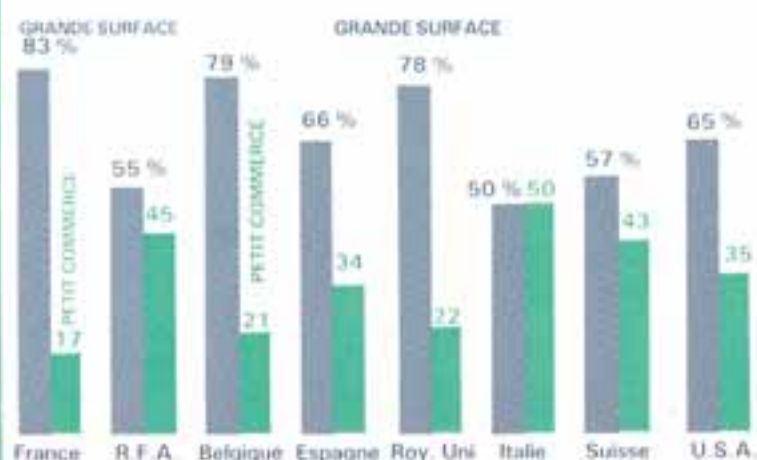
DISTRIBUTION - COMMERCE

- LA DISTRIBUTION SUR LE TERRITOIRE NATIONAL NE SUBIT QUE LA CONCURRENCE NATIONALE. A L'INVERSE, L'INDUSTRIE, QUI EST MONDIALE, EST EN CONCURRENCE INTERNATIONALE.
- Un État qui favorise la grande distribution par une sous-taxation au détriment de l'agriculture, de l'industrie et des services, favorise l'importation et le chômage.
- Une distribution totalement libre de fixer ses prix de vente et libre de son développement est sans influence sur l'inflation et sur le chômage.

COMPARAISON D'INDUSTRIE ET D'HYPERMARCHÉS RÉALISANT LE MÊME C.A. H.T. 1 MILLIARD DE F. PAR AN

	INDUSTRIE	HYPERMARCHÉS
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	1 milliard de F.	1 milliard de F.
EMPLOI TOTAL	2000 personnes	400 personnes
SALAIRES DISTRIBUÉS BRUTS	150 millions de F.	42 millions de F.
CHARGES SOCIALES payées par l'Entreprise	60 millions de F.	11 millions de F.
TAXE PROFESSIONNELLE	10 millions de F.	2 millions de F.
ALLOCATIONS FAMILIALES	14 millions de F.	3,5 millions de F.
AUTRES TAXES ET CHARGES sur salaires	16 millions de F.	3,5 millions de F.
TOTAL CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES	100 millions de F.	20 millions de F.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE DANS LE MONDE EN 1986



L'ultra concentration de la distribution alimentaire n'apparaît pas comme un facteur de désinflation, au contraire.

• Pas étonnant que les patrons d'hypermarchés réussissent et que certains financent des cours de morale.

“L'économie future laissera une place importante aux petits commerces et à l'artisanat”

Georges POMPIDOU

“Le petit commerce correspond à un besoin profond des familles”

Georges POMPIDOU



BULLETIN DE SALAIRE DE 10.000 F. (BRUT)

BULLETIN DE SALAIRE

DECEMBRE 1986

FRANCE RECHERCHE ET INDUSTRIE S.A.

SIRET

SOCIÉTÉ	SECTION	MATRICULE	NOM	PRÉNOM
		512	DUPONT	Pierre
PROFESSION	CLASSIF. NIVEAU/ÉCHELÉ	COEFF.	PÉRIODE DE PAIÉ	DATE DE PAIÉ
AGENT TECHNIQUE	A.T. (ART. 35)		01 DÉCEMBRE 1986 AU 31 DÉCEMBRE 1986	10 JANVIER 1987
BASE PÉRIODIQUÉ	N° PALIER	BASE HEURES	TALR HORAIRES	SAL. MIN. CATEGORIE
				NUMÉRO SÉCURITÉ SOCIALE

SALAIRES ET CHARGES SALARIALES

CODE	LIBELLÉ RUBRIQUE	U	NBRE OU BASE	TALR	GAINS	RETENUES	TOTAUX
011	BASE FORFAITAIRE	J	26		10 000,00		
502	BRUT FISCAL						10 000,00
510	SECURITE SOCIALE MALADIE	F	10 000,00	5,60		560,00	
520	RETRAITE (SECURITE SOCIALE, VIEILLESSE)		9 630,00	6,40		616,32	
536	RETRAITE COMPLEMENTAIRE TR.A		9 630,00	1,10		105,93	
537	RETRAITE COMPLEMENTAIRE TR.B		370,00	2,20		8,14	
538	RETRAITE A.N.COMPL.	F	9 630,00	1,18		113,63	
530	CHOMAGE - ASSÉDIC	F	10 000,00	2,31		231,00	
532	CHOMAGE TR.B	F	370,00	0,50		1,85	
600	SALAIRE NET FISCAL F						8 363,13

TRANSPORT PAR AUTOCAR PAYÉ PAR L'ENTREPRISE

NET IMPOSABLE DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE	TOTAL DES GAINS	TOTAL DES RETENUES	NET A PAYER
8 363,13	10 000,00	1 636,87	8 363,13

SOMME A DECLARER EN FIN D'ANNEE		NUMÉRO DE COMPTE							
REPOS COMPENSATEUR	CAPITAL (H) HEURES	DROIT AU REPOS	DATES LIMITES						
CONGÉS PAYÉS		HEURES							
CALCUL	SALAIRE MOYEN (1/10) SALAIRE THÉORIQUE	HORAIRE PAR SEMAINE						DIFFÉRENCE EN + OU EN - ENTRE (a) ET (b)	
		THÉORIQUES	1	2	3	4	5		6
		TRAVAILLÉES							
		ASSIMILÉES							
PERIODE	1 ^{re}	2 ^{de}							

FRANCE RECHERCHE INDUSTRIE S.A.	NOM	DUPONT Pierre
SIRET 000 000 000 000 00	N° S.S.	
URSSAF 000000	PERIODE	166,49
	NBRE HEURES	9 630,00
	BASE S.S.	616,32

CHARGES ET TAXES DE L'ENTREPRISE

LIBELLÉ RUBRIQUE	BASE	TALR	MONTA
SECURITE SOCIALE MALADIE	10 000,00	12,60	1 260,00
ACCIDENTS DU TRAVAIL	9 630,00	2,20	211,86
ASSURANCE COMPL. MALADIE	10 000,00	1,50	150,00
COMPL. MALADIE	10 000,00	0,64	64,00
RETRAITE VIEILLESSE	9 630,00	8,20	789,66
RETRAITE COMPLEMENTAIRE TR.A	9 630,00	3,30	317,19
RETRAITE COMPLEMENTAIRE TR.B	370,00	6,60	24,42
RETRAITE A.N.	9 630,00	3,52	336,98
CHOMAGE ASSÉDIC	10 000,00	4,27	427,00
GARANTIE SALAIRE	10 000,00	0,35	35,00
ALLOCATIONS FAMILIALES	9 630,00	9,00	866,70
ALLOCATIONS LOGEMENT	9 630,00	0,10	96,30
TAXE LOGEMENT	10 000,00	0,90	90,00
TAXE D'APPRENTISSAGE	10 000,00	0,60	60,00
FORMATION PROFESSIONNELLE	10 000,00	1,10	110,00
COMITE D'ENTREPRISE FONCTIONNEMENT	10 000,00	0,20	20,00
COMITE D'ENTREPRISE RESTAURATION	8 363,13	1,55	129,63
TOTAL DES CHARGES DE L'ENTREPRISE			4 904,23
LA TAXE PROFESSIONNELLE			23,77
TOTAL DES CHARGES ET TAXES DE L'ENTREPRISE			5 140,00

TOTAL : SALAIRES - INDEMNITÉS - TAXES ET CHARGES

RUBRIQUE	BASE	CHARGES SALARIALES	CHARGES L'ENTREPRISE
SALAIRE NET CORRESPONDANT A UN TRAVAIL EFFECTIF	8 363,13	1 636,87	4 904,23
SALAIRE COMPLEMENTAIRE NET			
INDEMNITES IMPOSABLES			
SALAIRE NET FISCAL - S/TOTAL	8 363,13	1 636,87	4 904,23
INDEMNITES NON IMPOSABLES			
SALAIRE NET VERSE - S/TOTAL	8 363,13	1 636,87	4 904,23
TAXE PROFESSIONNELLE			23,77
TOTAL VERSE POUR CE MOIS	8 363,13	1 636,87	5 140,00
COÛT TOTAL POUR LE MOIS DE			15 140,00

POURCENTAGES CHARGES ET TAXES

81 % SUR LE SALAIRE NET PERCU AVANT IMPOT SUR LE REVENU

- Puisse un état responsable se pencher sérieusement sur ce problème de charges et taxes sur la recherche et l'industrie Françaises avant 1992.

BULLETIN DE SALAIRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE EN 1987

LE POURCENTAGE TOTAL DES CHARGES ET TAXES SUR LE SALAIRE NET AVANT IMPÔT SUR LE REVENU EST DE 81 %

26,9 % pour la Sécurité Sociale maladie et complémentaire
27,7 % pour la RETRAITE
1,2 % pour le LOGEMENT
10,4 % pour les ALLOCATIONS FAMILIALES
8,3 % pour le CHÔMAGE
2,0 % pour la FORMATION
1,7 % de CHARGES DIVERSES
2,8 % de TAXE PROFESSIONNELLE
81,0 %

SUR LA PAIE D'UN OUVRIER EN 1987,
IL EST PRÉLEVÉ PLUS DE 80 % DE
CHARGES ET TAXES DIVERSES CALCULÉES
SUR SON SALAIRE NET.
IL EST EN SOMME PLUS TAXÉ QUE LA PLUS
HAUTE TRANCHE DE L'IMPÔT SUR LE
REVENU !!!
C'EST PEUT-ÊTRE ANTISOCIAL ET
ANTIÉCONOMIQUE ?

REMARQUES :

- 1 - La SÉCURITÉ SOCIALE (maladies - accidents) et le régime complémentaire représentent seulement le 1/3 des prélèvements pour un service médical au premier plan mondial.
- 2 - Les 2/3 restant, payés par l'entreprise, doivent faire l'objet d'une étude statistique permanente par l'ÉTAT RESPONSABLE.
- 3 - Le TOTAL DE LA FEUILLE DE PAIE est toujours payé par l'ENTREPRISE quels que soient les modes de calcul, et ce paiement doit se retrouver dans le prix de revient final du produit fabriqué.
- 4 - Si ce salarié était employé dans une usine Allemande de Bavière, sa société aurait réglé 49 % de charges et taxes sur son SALAIRE NET avant paiement de l'impôt sur le revenu.



CHARGES ET TAXES MAXIMUM ADMISSIBLES SUR SALAIRE NET (AVANT IMPÔT SUR LE REVENU)

- 0 % sur la main-d'œuvre de la recherche et du développement.
- 0 % sur les 3 premières années d'activité après l'école.
- 40 % sur la main-d'œuvre de l'agriculture, de l'industrie...
- 50 % sur la main-d'œuvre des sociétés commerciales et des services.

CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES BRUTS DANS LE MONDE EN 1986

FRANCE . . .	67 %
R.F.A. . . .	38 %
ITALIE . . .	59 %
ROY. UNI . .	21 %
ESPAGNE . .	58 %
SUÈDE . . .	37 %
SUISSE . . .	19 %
CANADA . . .	13 %
USA	19 %
JAPON . . .	23 %

*"Préférer une logique de développement économique et social à une
logique principalement financière".*
Raymond BARRE - Septembre 1987

FISCALITÉ - TAXATION

- Un produit surtaxé sur son marché national est condamné à terme sur le marché international.
- La recherche ne doit jamais être taxée de quelque façon que ce soit.
- L'agriculture et l'industrie doivent avoir l'entière liberté de leurs amortissements.
- La grande distribution, toujours importatrice, doit être taxée pour conserver le tissu des PME et des commerces.

- Aucun impôt ou taxe ne doit être appliqué sur les médicaments et appareils médicaux.



L'ÉTAT A TOUJOURS SU CRÉER DES TAXES DIFFÉRENTES POUR DES PRODUITS DIFFÉRENTS (ESSENCE, NOURRITURE, VINS, TRANSPORTS, BOIS, ÉLECTRICITÉ, HOTELS, ETC...). POURQUOI L'ÉTAT S'OBSTINE-T-IL À CONSERVER DES TAXES IDENTIQUES POUR DES MAINS-D'ŒUVRE DIFFÉRENTES (RECHERCHE, INDUSTRIE, SERVICES, COMMERCE) ET FAVORISER AINSI L'IMPORTATION ET LE CHÔMAGE ?

EN 1987, L'INDUSTRIE FRANÇAISE A PAYÉ 250 MILLIARDS DE FRANCS DE PLUS QUE SES CONCURRENTS EUROPÉENS EN TAXE PROFESSIONNELLE, ALLOCATIONS FAMILIALES ET TAXES DIVERSES SUR LES SALAIRES.

EN 1987, LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE ALLEMANDE AURA VERSÉ 15 MILLIARDS DM D'AIDES À L'INDUSTRIE ALLEMANDE, LES LANDERS 20 MILLIARDS DM, SOIT UN TOTAL DE 35 MILLIARDS DM.

- Les taxes sur les taxes créent de l'INFLATION.
- Quand on augmente les impôts locaux pour faire payer à des collectivités locales les taxes de l'Etat, c'est l'Etat qui crée alors sa propre INFLATION.
- De même, faire payer à l'armée de la T.V.A. augmente artificiellement la masse monétaire et donc l'INFLATION.

- LES TAXES SUR LES SALAIRES INDUSTRIELS SONT LES PLUS INJUSTES QUI SOIENT. Elles favorisent l'importation et le chômage et détruisent l'industrie.

- Les charges et taxes sur salaires doivent être différentes suivant qu'il s'agit de main-d'œuvre d'agriculture, d'industrie, de commerce, de services.

- SEULES LES TAXES FAIBLES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES sont justes, elles favorisent la production intérieure, l'industrie et l'export.

LES ERREURS FISCALES A NE PAS COMMETTRE AVANT 1992 :

- Remplacer les charges et taxes sur salaires par des taxes sur la valeur ajoutée. Ce serait encore faire payer la RECHERCHE, l'INDUSTRIE EXPORTATRICE.
- Taxer les ROBOTS, ce serait faire payer l'INDUSTRIE PERFORMANTE.

- La fiscalité est le facteur déterminant de l'accélération, de la stagnation ou du déclin de l'activité économique.

FOURCHETTE IDÉALE DES IMPÔTS, TAXES ET CHARGES D'UN PAYS INDUSTRIEL EXPORTATEUR

• IMPÔTS SUR LE REVENU

- Progressifs de 10 % à 50 % avec possibilité de déduction pour les investissements immobiliers et industriels (société à capital risque industriel), la formation continue (agrée par l'éducation nationale et régionale) et pour la construction d'abris N.B.C..

• IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET SERVICES

- Progressifs de 10 % à 50 %.
- Maximum de 30 % pour l'artisanat et le petit commerce.

• IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES DES SOCIÉTÉS AGRICOLES ET INDUSTRIELLES

- 0 % jusqu'à bénéfice égal à 3 % du chiffre d'affaires.
- Au-delà, progressif de 10 à 30 %.

• MÉCÉNAT, SPONSORING POUR LES SCIENCES - ARTS - SPORTS - ŒUVRES HUMANITAIRES

- Pour les organismes reconnus par l'Europe, l'Etat, la région, déduction possible de 10 % de l'impôt sur revenu ou de l'impôt sur bénéfices.

• SUCCESSIONS

- Règles européennes. Transmissions Industrielles, privilégier les successions par LMBO et Intéressement.

• IMPÔTS NÉGATIFS (PENSIONS).

- Pour les indigents de l'état (décision à l'échelon municipal et régional).

• T.V.A.

- De 0 % à 20 % suivant les produits.

• CHARGES ET TAXES SUR SALAIRES NETS

- 0 % sur la main-d'œuvre de recherche.
- 0 % sur les 3 premières années d'activité après l'école.
- Maximum 40 % sur les emplois de l'Agriculture, l'Industrie, l'Artisanat.
- Maximum 50 % sur les emplois des sociétés commerciales et services.

• GRANDES SURFACES ET ENTREPÔTS (au-delà de 1 000 m²)

- Taxe annuelle de X Francs au m².

• TAXES SUR CHIFFRE D'AFFAIRES (faibles et non récupérables)

- Maximum 2 %, moins X Francs par emploi. (moins 5 000 F. par emploi industriel, moins 1 000 F. par emploi de service et commerce).

• TAXE SUR LA PUBLICITÉ (presse, TV, magazines périodiques, agences de publicité)

- Pour le financement des collectivités locales.

• IMPÔTS FONCIERS

- Uniquement sur les commerces, services et habitations.
- Pas sur les surfaces agricoles, industrielles et artisanales.

• TAXES SUR LES CARBURANTS

- Pour le financement des hôpitaux (sécurité sociale), des grands travaux (routes, ports, canaux, aéroports...)

• DROITS DIVERS ET ENREGISTREMENTS

- Tabac, alcool, timbres, enregistrement, vignettes, pornographie (audio, vidéo, cinéma, presse, télécom).

• TAXE ANTIPOLLUTION, (chiens, chats, emballages, mégots, chewing-gums, rejets).

• PÉAGE A L'ENTRÉE DES VOIES EXPRESS RÉGIONALES à 4 voies quel que soit le kilométrage parcouru.

• PLUS VALUES - Règles Européennes

- *La Recherche, l'Industrie, l'Agriculture Françaises ne peuvent se satisfaire de mesures partielles. La fiscalité Française doit être totalement renouvelée avant 1990 pour aborder le marché unique de 1992.*

DE LA T.V.A.

- ou comment un impôt intelligent appliqué sans réserve et sans nuance devient nuisible à la production nationale

- La T.V.A. est une taxe à la valeur ajoutée et ne doit pas se substituer à une faible taxe résiduelle sur le chiffre d'affaires.
- Mais, historiquement, la T.V.A. ayant supprimé toutes les taxes sur le chiffre d'affaires et les prestations de services, elle a engendré des SURTAXES SUR SALAIRES et ainsi :
 - a contribué au déclin de l'industrie nationale,
 - a fait le lit de l'importation et des grandes surfaces.
- Une super T.V.A. (33 %) tue le marché national des produits ainsi frappés (exemples : voitures haut de gamme, disques, ...)
- Une super T.V.A. engraisse et endort l'Etat, elle masque la situation réelle de la production nationale.
- UNE T.V.A. NE DOIT JAMAIS DÉPASSER 20 %.

PROPOSITION POUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES

par sept taxes

- TAXES FONCIÈRES, uniquement sur les commerces, services et habitations, pas sur les surfaces agricoles, industrielles, artisanales.
- TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LES PRESTATIONS DE SERVICES (MAXIMUM 2 %), ET NON PAS UNE TVA.
CETTE TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ÉTANT RÉDUITE DE X FRANCS PAR EMPLOI (TAXE NON RÉCUPÉRABLE).
- TAXE AU m² SUR LES GRANDES SURFACES DE COMMERCES ET ENTREPÔTS, (à l'exclusion des laboratoires, des centres de recherche, de l'industrie et du petit commerce).
- TAXES DIVERSES sur l'alcool, le tabac, la pornographie (audio, vidéo, cinéma, presse, télécom)
 - vignettes automobiles - redevance audio-télévision.
- TAXE SUR LA PUBLICITÉ.
- TAXE ANTIPOLLUTION, (chiens, chats, emballages, mégots, chewing-gums, rejets).
- PÉAGE à l'entrée des voies express régionales à 4 voies quel que soit le kilométrage parcouru.

LA NOUVELLE TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES EST ÉTABLIE DE TELLE SORTE QUE :

- PLUS L'ENTREPRISE (INDUSTRIELLE, AGRICOLE ET COMMERCIALE) EST IMPORTANTE, PLUS ELLE PAIE DE TAXES,
- MAIS, PLUS IL Y A D'EMPLOIS, MOINS L'ENTREPRISE PAIE.

En 1987, la FLORIDE (USA) aura perçu 100 millions de dollars de taxes sur le Chiffre d'Affaires de toute la publicité diffusée dans cet Etat.

Le financement des COLLECTIVITÉS LOCALES ne doit JAMAIS se faire par des taxes :

- sur les salaires ;
- sur les investissements industriels.



L'IDÉAL, UNE TVA A 80 % PLUS D'INDUSTRIE DONC PLUS DE SOUCIS DE GRÈVE ! ET ON DEVRAIT AVOIR ASSEZ DE RESSOURCES POUR L'ÉTAT, ET LES CHÔMEURS QUI IRONT DANS LES SUPERMARCHÉS PAYER CETTE TVA À 80 % QUE L'ÉTAT RÉCUPÉRERA. CE SERAIT LE MOUVEMENT PERPÉTUEL ÉCONOMIQUE.

"Si l'on veut créer un véritable marché Européen, il faut, en priorité, rendre la concurrence aisée en même temps que loyale".

*Maurice LAURÉ
Créateur de la TVA*

FINANCEMENT IDÉAL DES BUDGETS SOCIAUX D'UN PAYS PROSPÈRE EXPORTATEUR

(Répartition en pourcentage du financement)

FINANCEMENT	SALARIÉ	ENTREPRISE	PRÉLÈVEMENTS SUR REVENU	BUDGET ETAT	BUDGET RÉGIONS	MUTUELLES ASSURANCES PRIVÉES
Sécurité Sociale	20 %	40 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Retraites	30 %	50 %	—	—	—	20 %
Chômage	20 %	40 %	10 %	10 %	10 %	10 %
Formation	20 %	40 %	—	20 %	20 %	—
Allocations Familiales . .	—	—	—	70 %	30 %	—



POUR ÉQUILIBRER LES COMPTES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE IL FAUT ARRÊTER DE SOIGNER LES ÉTRANGERS DANS NOS HÔPITAUX.

SEMANTIC ! TRISTE IMBÉCILE, LA RECHERCHE MÉDICALE EST FONCTION DU NOMBRE DE CAS PATHOLOGIQUES TRAITÉS. LE RÉGLEMENT DES SOINS DES ÉTRANGERS DOIT ÊTRE DU RESSORT DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.



LE RENOUVEAU DE LA FRANCE AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE

DÉCOLONISATION DE L'AFRIQUE

Novembre 1958, le Général de GAULLE proclame la légitimité des peuples africains à l'indépendance.



NOUVEAU FRANC (Antoine PINAY)

Décembre 1958 - Plan PINAY-RUEFF
Janvier 1960, entrée en vigueur du Nouveau Franc.



AIDE AU CINÉMA FRANÇAIS

Juin 1959
Antoine PINAY
et André MALRAUX signent le décret
sur l'aide au cinéma Français.

RÉNOVATION DES VILLES ET MONUMENTS FRANÇAIS

Août 1962
Lois MALRAUX

VOYAGE d'André MALRAUX EN CHINE

Juillet 1965
la FRANCE renoue avec la CHINE.

LANCEMENT DU PAQUEBOT FRANCE

Janvier 1962 - Michel DEBRÉ inaugure le paquebot FRANCE dont la marraine est Madame de Gaulle.



DÉCRET MENDÈS-FRANCE

Octobre 1954 - création de la commission des applications militaires de l'Energie Atomique.
Février 1960 - 1^{ère} Bombe Atomique Française.

ORDONNANCES INTÉRESSEMENT ET PARTICIPATION

Janvier 1959 - Août 1967.

LOI HOSPITALIÈRE (Professeur DEBRÉ)

Décembre 1958

PROJET Michel DEBRÉ SUR LA NATALITÉ
1960



GUYANE - BASE DE KOUROU

En 1968, mise en service.



TRAITÉ DE COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE

Janvier 1963

Traité signé par le Général de GAULLE et le chancelier ADENAUER.



Eric TABARLY

Juin 1964

Il gagne la course croisière en solitaire EUROPE-USA à bord du PEN-DUIK II.

SAFER

Août 1960

Société Aménagement Foncier et Etablissement Rural

CRÉATION DU MARCHÉ COMMUN AGRICOLE

Janvier 1962

C.N.E.S. - Centre National d'Etudes Spatiales - Fondé en Décembre 1961

1^{ère} FUSÉE AU SAHARA - 1^{er} SATELLITE FRANÇAIS

Novembre 1965 - 1^{er} Satellite Français A1 "ASTERIX" lancé par la fusée DIAMANT A, faisant de la France la 3^e puissance aérospatiale mondiale.

SOUS-MARIN NUCLÉAIRE "LE REDOUTABLE"

Mars 1967, lancement à CHERBOURG du premier sous-marin nucléaire français SNLE.



RÉFÉRENDUM POUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Octobre 1962



QUELQUES DATES "ANTI-HISTORIQUES"

LA MORT de Georges POMPIDOU
Président de la République
2 Avril 1974

Un soc de charrue creusant le sillon des semailles, symbole de l'Industrie Française en pleine croissance, foudroyé le 2 Avril 1974.

**PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES MOYENS
TAXES ET CHARGES SUR SALAIRES NETS**
1981-1986 - ils passent de 59 % à 77 %
1986-1987 - ils passent de 77 % à 80 %



**COLLOQUE DE L'UNESCO
SUR LA "CROISSANCE ZÉRO".**
Juin 1972

**ARRÊT DU PROJET D'EXPOSITION UNIVERSELLE
A PARIS EN 1989**

Décision : Juillet 1983

**L'ARCHE DE SPRECKELSEN A LA DÉFENSE
N'EST PAS DANS L'AXE
DE L'ARC DE TRIOMPHE**
1987

LE 8 MAI 1975

L'anniversaire de la victoire sur le NAZISME n'est plus commémoré.

ACCORDS D'HELSINKI - Août 1975
accords signés sans possibilité de contrôle dans les PAYS DE L'EST.

SACRE DE BOKASSA 1^{er}

Décembre 1977, avec le soutien de la FRANCE





EN AFRIQUE CHASSE A L'ÉLÉPHANT

En 1978,
libération de la chasse toute l'année
en CENTRAFRIQUE et au TCHAD.

VENTE DU PAQUEBOT FRANCE

Août 1979
le FRANCE devient
le NORWAY, paquebot
de croisière rentable.



EMPRUNT INDEXÉ SUR L'OR 4.5 %
Octobre 1973

**CHÔMAGE INDEMNISÉ A 90 %
DU SALAIRE BRUT** - Octobre 1979
soit plus que le salaire net en travaillant

L'I.V.G. EST REMBOURSÉE - Décembre 1982

**MONTANT COMPENSATOIRE
MONÉTAIRE (MCM)**
pour l'agriculture en 1977

ACCORDS DE LUXEMBOURG
Décembre 1985 - Novembre 1986
(Marché unique 1992)

- Les Relations Extérieures futures de la CEE ne sont pas précisées.
- Nombreuses dérogations possibles en matière de Règlements et Normes.

LOI DU 29 JUILLET 1975

La **TAXE PROFESSIONNELLE** indexée sur les salaires et les investissements remplace la patente.

**NATIONALISATION A 100 % DES BANQUES ET GROUPES
INDUSTRIELS FRANÇAIS** - Loi de Février 1982

BUDGET 1987 DE LA RECHERCHE EN FRANCE
Diminution par rapport aux budgets 1985-1986

**L'ITALIE VIENT DE PASSER DEVANT LA FRANCE
EN TANT QU'EXPORTATEUR MONDIAL** - Fin 1986

ACCUEIL DE KHOMEYNI en FRANCE à Neauphle-le-Château
Octobre 1978

LE RAINBOW WARRIOR coule dans le port d'Auckland
Juillet 1985.

LA FRANCE, TROISIÈME PUISSANCE INDUSTRIELLE MONDIALE AVEC GEORGES POMPIDOU

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

En 1969 : 36,5 % du PNB
En 1974 : 36,5 % du PNB



AUTOROUTE PRIVÉE octobre 1970.



MODE 1969
Yves ST-LAURENT

AIRBUS - Décembre 1970, création de Airbus Industrie
Octobre 1972, 1^{er} vol



CENTRE Georges POMPIDOU
Décidé en 1969 - Inauguré Janvier 1977.

LA CORSE DEVIENT UNE RÉGION - Janvier 1970

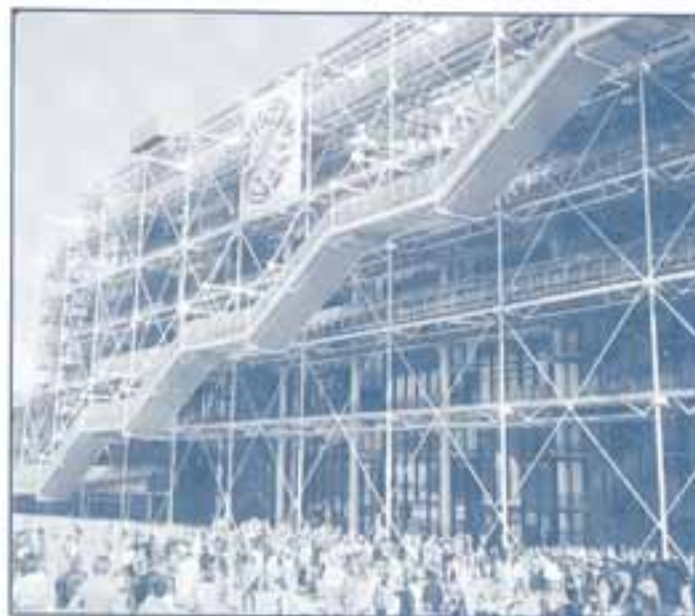
LOI SUR LA FORMATION PERMANENTE - Juillet 1971

**CRÉATION DU CONSEIL DE LA RECHERCHE
ET DE L'ENVIRONNEMENT** - Décembre 1971

PRÉRETRAITE DES CHÔMEURS DE PLUS DE 60 ANS
Mars 1972

1^{ère} FEMME ADMISE A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Août 1972

**NOMINATION DU PREMIER MEDIATEUR
ENTRE L'ÉTAT ET LES FRANÇAIS** - Décembre 1972



PREMIERS ALLÈGEMENTS DES TAUX DE LA TVA

Décembre 1972

ELARGISSEMENT DE LA CEE A 9

Janvier 1973
avec le Royaume-Uni, l'Irlande,
le Danemark...

EMPRUNT 7 % INDEXÉ SUR L'ÉCU

Janvier 1973

FONDS MONÉTAIRE EUROPÉEN

Avril 1973

**CONFÉRENCE DE PARIS
PAIX EN INDOCHINE**

Mars 1973

**DÉCISION DE L'ÉLECTION
DU PARLEMENT EUROPÉEN
AU SUFFRAGE UNIVERSEL**

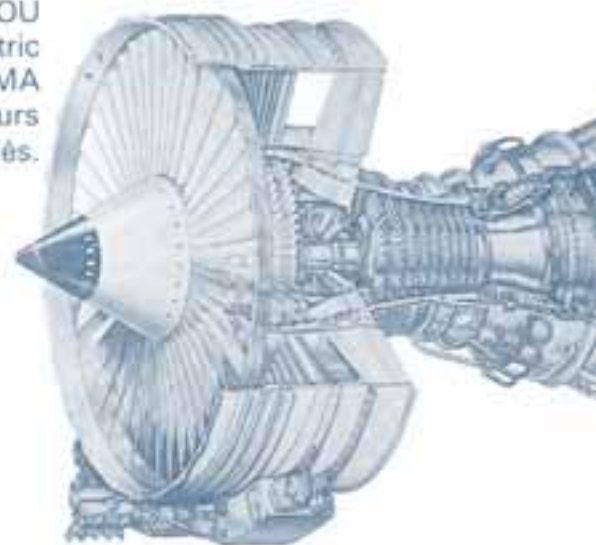
Juin 1973

**COMMISSION
"USINE A LA CAMPAGNE"**

Jean CHARBONNEL
Georges CHAVANNES
Août 1973

CFM 56 RÉACTEUR GE SNECMA

Début des études en 1971
Accord entre Georges POMPIDOU
et Richard NIXON, Général Electric
et SNECMA
En 1987, 3000 réacteurs
commandés.



CONCORDE

Mars 1969,
1^{er} vol Concorde 001
Novembre 1977,
inauguration de
Paris - New-York



T.G.V. (Sud-Est)

En 1971, Georges POMPIDOU donne
l'accord de principe
Décision par Pierre MESSMER fin 1973.

*"C'est une décision gouvernementale qui a fait de
Toulouse le centre de notre Industrie Aérospatiale".
Georges POMPIDOU*



LA FRANCE, TROISIÈME PUISSANCE INDUSTRIELLE MONDIALE AVEC GEORGES POMPIDOU



LE PRÉSIDENT Georges POMPIDOU
AU SALON DE L'AUTOMOBILE
En 1970

INAUGURATION DE L'AÉROPORT CHARLES DE GAULLE
Mars 1974



INAUGURATION DU R.E.R.
Octobre 1972

LA PLUS GRANDE ÉCLUSE DU MONDE
AU HAVRE - Octobre 1972

ETIQUETAGE DES PRODUITS
ALIMENTAIRES - 1972

PREMIER MICRO-ORDINATEUR
AU MONDE, LE MICRAL FRANÇAIS
Octobre 1973

LIMITATION DE LA VITESSE
AUTOMOBILE - Octobre 1973
90 km/h sur route
130 km/h sur autoroute

TRIOMPHE DE MATRA-SIMCA au 24 h. du MANS
Juin 1972, victoire de Pescarolo-Hills
Juin 1973, Juin 1974, victoire de Pescarolo-Larousse





RÉFORME ÉLECTRONUCLÉAIRE (Pierre MESSMER)

Mars 1974.

Mise en chantier de 7 tranches en 1975 et de 6 tranches de 1.000 MW en 1977.

Février 1975, Valéry GISCARD D'ESTAING, Jacques CHIRAC, André GIRAUD décident de 12.000 MW pour 1976-1977.

"Toutes les grandes époques artistiques sont des époques de prospérité économique".

Georges POMPIDOU

VILLES NOUVELLES AMÉNAGEMENT DE PARIS

Nouveau Paris

Front de Seine

Voie rive droite de la Seine

La Défense

Porte Maillot



MUSÉE D'ORSAY

Décision : 1973 sous Georges POMPIDOU
La gare d'Orsay deviendra Musée.

CRÉATION DU MUSÉE DE L'AIR AU BOURGET - 1973

1^{er} VOL DE L'ALPHA JET

Octobre 1973

Construit en coopération
FRANCE-ALLEMAGNE

ARIANE

Décision : Juillet 1973.

L'Europe sous l'impulsion de la France décide de la fabrication d'une première série de 5 lanceurs Ariane.

1^{er} lancement Décembre 1979.



L'ESPOIR DE DEMAIN EN FRANCE ET EN EUROPE

POLITIQUE Raymond BARRE - 1976
Strict maintien du pouvoir d'achat

LIBÉRATION DES PRIX
(BARRE-MONORY) - Janvier 1979

**LE MINISTÈRE DES FINANCES
TRANSFÉRÉ A BERCY** - Mars 1982

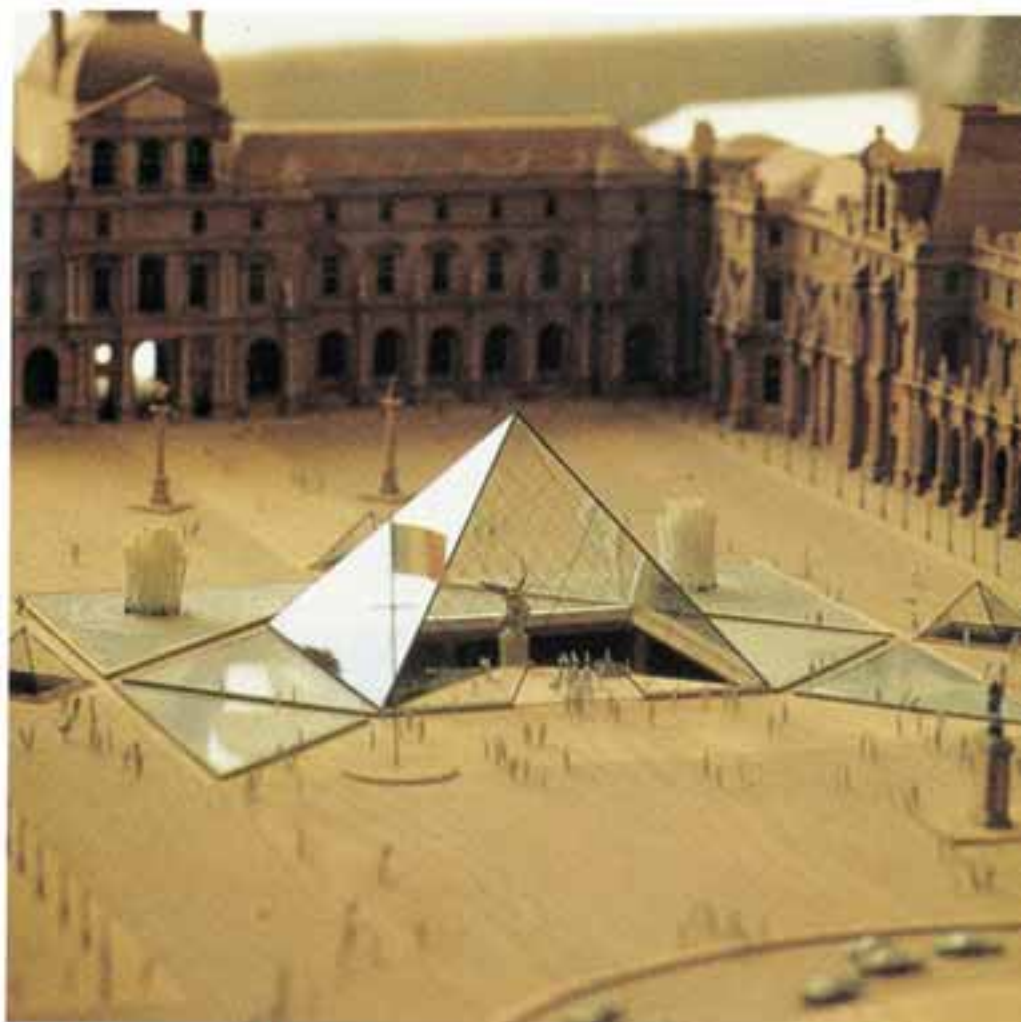
**LANCEMENT DU PROGRAMME
DE RECHERCHE "EUREKA"** - Juin 1982

T.G.V. ATLANTIQUE - Février 1985
Inauguration du chantier

MINITEL
Juillet 1981 - Première expérience
1985 - Installation au grand public

INFLATION BASSE - 1985 - 1986 - 1987

"RENAULT DEVRA ÊTRE PRIVATISÉE"
Février 1986
Discours de Jacques CALVET,
PDG de P.S.A.



LE LOUVRE RENDU A SA VOCATION DE MUSÉE
Décision : Septembre 1981



SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN (SME)
Décembre 1978
CRÉATION DE L'ÉCU
Mars 1979

**PREMIÈRE ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN
AU SUFFRAGE UNIVERSEL**

Juin 1979 - Simone VEIL, Présidente

LA GRÈCE DANS LA C.E.E. - Janvier 1981

CRÉATION DU PASSEPORT EUROPÉEN - Juin 1981

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL DANS LA C.E.E.
Janvier 1986 (Europe des 12)

TUNNEL SOUS LA MANCHE - Décision : Février 1986



**LE PRÉSIDENT MITTERRAND
ET LE CHANCELIER KOHL
A VERDUN**
Septembre 1984

AGENCE SPATIALE EUROPÉENNE ESA

Création officielle : Mai 1975

MARCHÉ COMMUN DES ARMEMENTS EUROPÉENS

Janvier 1987

Discours de André GIRAUD, Ministre de la Défense
à l'Ecole Polytechnique

**PROJET DU CHANCELIER Helmut KOHL DE LA
BRIGADE FRANCO-ALLEMANDE**

Juin 1987

**HÉLICOPTÈRES FRANCO-ALLEMANDS HAP-HAC
ET NH 90**

1987



VERA PLUS

Voiture expérimentale de PEUGEOT à moteur
diesel - Juin 1982, VERA 02 effectuée Pau-
Paris avec moins de 20 litres de gas-oil, soit
2 litres 531 aux 100 km, à la moyenne de
62,2 km/h.

LA GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE

1971 - Projet Emile AILLAUD (Tours Miroirs),
choisi par Georges POMPIDOU puis arrêté en 1974.
1983 - Projet de Johan Otto SPRECKELSEN
choisi par François MITTERRAND
Réalisation 1987.

CRÉATION DES RESTAURANTS DU CŒUR

Décembre 1985

Michel COLUCCI - COLUCHE



L'ESPOIR DE DEMAIN EN FRANCE ET EN EUROPE

BAISSES DE LA T.V.A.

- Janvier 1977, Raymond BARRE
La T.V.A. passe de 20 % à 17,6 %
- Octobre 1987, Edouard BALLADUR
La T.V.A. sur les automobiles passe de 33 % à 28 %.



PEUGEOT FAMILLE 205

Lancement 1983
Championne du Monde 1985 - 1986



FAMILLE AIRBUS

A 300 en 1972
A 310 en 1982
A 320 en 1987
A 330 en 1990
A 340 en 1991

*"Cette France calme et solide qui se détourne des agitations".
Raymond BARRE - Toulouse le 29 Novembre 1987*



ÉLECTIONS RÉGIONALES AU SUFFRAGE UNIVERSEL DIRECT

Loi de Mars 1982
Application en Mars 1986

LOI MITTERRAND SUR LE CUMUL DES MANDATS - Décembre 1985

PRIVATISATION DES SOCIÉTÉS ET BANQUES NATIONALISÉES RELANCE DE L'INTÉRESSEMENT

Octobre 1986
Ordonnances CHIRAC-BALLADUR

RETOUR AU SCRUTIN UNINOMINAL POUR L'ÉLECTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Novembre 1986

SOUS-MARINS NUCLÉAIRES D'ATTAQUE

Rubis en Juillet 1979
Saphir en Août 1981
Aigue-Marine en Juillet 1982
Emeraude en Avril 1986
Améthyste en 1989

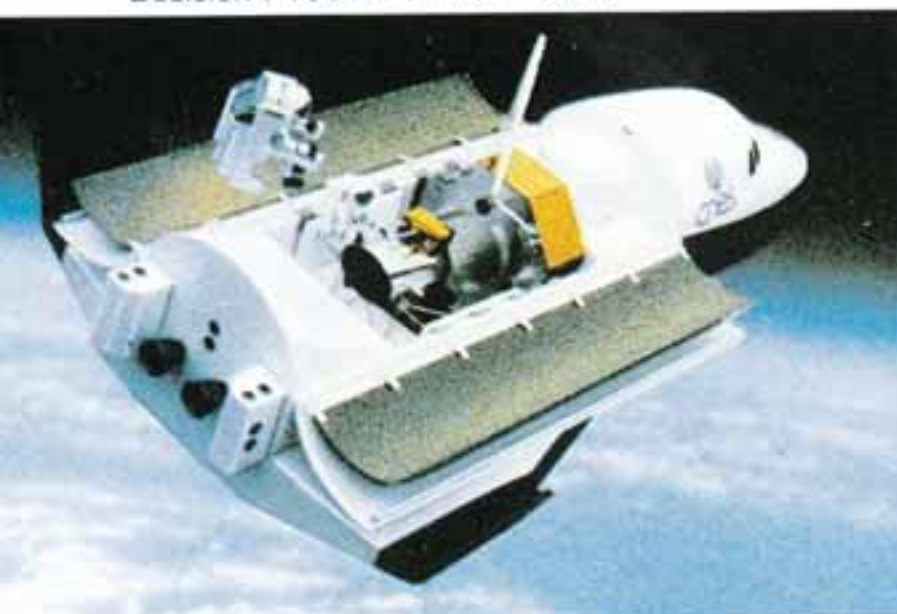


**COOPÉRATION SPATIALE INTERNATIONALE
APOLLO-SOYOUZ** - Juillet 1975

Jean-Loup CHRETIEN sur SOYOUZ-SALIOUT 7
Juin 1982
Patrick BAUDRY sur la navette DISCOVERY
Juin 1985

NAVETTE EUROPÉENNE HERMÈS

Décision : 1985 - 1^{er} vol : 1995



L'Industrie Française retrouvera sa vraie place et le chômage déclinera lorsque les prélèvements obligatoires seront inférieurs à 50 % du salaire net.

LOI ANTI-TABAC Simone VEIL

Juillet 1976

DÉCOUVERTE DU VIRUS DU SIDA

L.A.V. 1 en 1983

L.A.V. 2 en 1984

par le professeur MONTAGNÉ et son équipe de l'Institut Pasteur

DÉCRET Roland CARRAZ

Création du baccalauréat professionnel de carrosserie

Novembre 1985

1^{er} BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL DE CARROSSERIE

au lycée Gaston-Barré de Niort

Juin 1987

DÉCRETS MONORY

Maîtres directeurs

Février 1987

Statut proviseurs de lycée

Décembre 1987

DÉCRET RÉGLEMENTANT L'INSPECTION DES VÉHICULES D'OCCASION DE PLUS DE 5 ANS

Juillet 1985

EURODISNEYLAND EN FRANCE

Accord Décembre 1985

L'ESPOIR DE DEMAIN EN FRANCE PAR UNE FISCALITÉ MODERNE

- Impôts rénovés sur revenus et bénéfices
- 0 % de charges et taxes sur la main-d'œuvre de Recherche et de Développement.
- Maximum de 50 % de charges sur la main-d'œuvre.
- Nouvelles taxes sur les grandes surfaces et la publicité.
- Nouvelles taxes des collectivités locales sur le Chiffre d'Affaires (maximum 2 %, moins xF par emploi).
- T.V.A. maximum 20 % (0 % pour le médical).

L'ÉTAT RESPONSABLE

COUVERTURE : Georges CLEMENCEAU - Général Charles de GAULLE - Maréchal Ferdinand FOCH
Maréchal LECLERC (Philippe de HAUTECLOCQUE) - Georges POMPIDOU - Maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY
Général Louis DELFINO - Pierre MENDÈS-FRANCE - Capitaine de Vaisseau Jean l'HERMINIER

ÉDUCATION - FORMATION	Pages 5 - 6 - 7
SCIENCES - ARTS - LETTRES	8-9-10-11-12-13
CIVILISATION	15
L'EUROPE	16-17
LA DÉFENSE NATIONALE	18
LES ARMÉES	19
LA DÉFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL	20
LA FORCE STRATÉGIQUE DE DISSUASION	21
LA FORCE DE DÉFENSE EUROPÉENNE	22
LA FORCE D'ASSISTANCE MUTUELLE OUTRE-MER	23
ORGANIGRAMME CLASSIQUE - ORGANIGRAMME MOLÉCULAIRE PARTICIPATIF	24
DÉMOCRATIE ET ORGANISATION	25
DE GRANDS PATRONS	26-27
LE CHEF - LE PATRON - CONSANGUINITÉ - ANTICORPS	28
RECHERCHE	29
POINT CRITIQUE DE LA MAIN D'ŒUVRE SECONDAIRE	30
MAIN-D'ŒUVRE ET EMPLOI	31
GRÈVE MODERNE - SOCIAL	32
DROIT DE GRÈVE	33
LOI D'ÉQUILIBRE - PRODUCTION - CHÔMAGE - INFLATION	34
STATISTIQUES DU CHÔMAGE - TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES - INFLATION - 1970/1986	35
ÉNERGIE - TRANSPORT - INDUSTRIE - URBANISME - AGRICULTURE - ÉLEVAGE - CULTURE - PÊCHE	36
ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT - BANQUES - ASSURANCES - FINANCES ET BOURSE - FAILLITE	37
QUALITÉ DU PRODUIT BIEN NÉ	38
LOI DU NOMBRE MAXIMUM DE PIÈCES FABRIQUÉES (GÉRÉES)	39
NORMALISATION	40
1988 QUELQUES ANOMALIES FLAGRANTES DU MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN	41
EXPORTATION - TIERS MONDE - L'ÉLECTRICITÉ	42
VASSALISATION	43
STATISTIQUES ÉCONOMIQUES	44
DE LA DÉVALUATION	45
DISTRIBUTION - COMMERCE	46-47
BULLETIN DE SALAIRE DE LA RECHERCHE ET DE L'INDUSTRIE	48-49
FISCALITÉ - TAXATION	50
FOURCHETTE IDÉALE DES IMPÔTS, TAXES ET CHARGES D'UN PAYS INDUSTRIEL EXPORTATEUR	51
DE LA T.V.A. - PROPOSITION POUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET RÉGIONALES	52
FINANCEMENT IDÉAL DES BUDGETS SOCIAUX	53
LE RENOUVEAU DE LA FRANCE AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE	54-55
QUELQUES DATES "ANTI-HISTORIQUES"	56-57
LA FRANCE, TROISIÈME PUISSANCE INDUSTRIELLE MONDIALE AVEC GEORGES POMPIDOU	58-59-60-61
L'ESPOIR DE DEMAIN EN FRANCE ET EN EUROPE	62-63-64-65

Que les autres vrais Scientifiques, Artistes et Grands Hommes me pardonnent de ne pas les avoir cités, ce sera l'objet d'un autre livre.

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

De gauche à droite :

1^{re} page de couverture

Agence Roger-Viollet - S.I.R.P.A. / E.C.P.A. France - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - S.I.R.P.A. / E.C.P.A. France - Agence Roger-Viollet - S.I.R.P.A. / E.C.P.A. France - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet.

Page 2

Agence Sygma.

Page 8

Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - C.M.T. Assistance Publique - Agence Roger-Viollet.

Page 9

Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Jean-Jacques Languepin.

Page 10

Musée Rodin - Agence Magnum/Erich Lessing, © by Spadem - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Agence Keystone, © by Spadem - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Photos X tous droits réservés - Jean Gaumy/Agence Magnum.

Page 11

Magdeleine Bonnamour - Association des Amis de Jean-Henri Lartigue - Agence Roger-Viollet - Agence SIPA-Press - Agence Roger-Viollet.

Page 12

© Disney - Agence Sygma - Agence Sygma - Agence Sygma - SIPA-Press - SIPA-Press - SIPA-Press.

Page 13

Photos X tous droits réservés - Associated Press - Léonard Freed/Agence Magnum - Agence Roger-Viollet - René Burry/Agence Magnum - A. de Andrade/Agence Magnum.

Page 26

Relations publiques Peugeot - Relations Publiques Citroën - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Relations Publiques Renault.

Page 27

Agence Roger-Viollet - Agence Magnum - Avions Marcel Dassault B.A. - Agence Roger-Viollet - Photos X tous droits réservés.

Page 33

Associated Press.

Page 54

Agence Keystone - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet.

Page 55

SIPA-Press - Photos X tous droits réservés - Agence Keystone - Agence Magnum - E.C.P.A. France.

Page 56

SIPA-Press.

Page 57

SIPA-Press - Agence Roger-Viollet.

Page 58

Agence Roger-Viollet - Bruno Barbey/Agence Magnum - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet - Agence Roger-Viollet.

Page 59

Relations Publiques SNECMA - SIPA-Press - Agence Magnum.

Page 60

Jean Gaumy/Agence Magnum - Alain Dejean/Agence Sygma.

Page 61

Jean-Paul PAIREAULT/Agence Magnum - Agence Magnum - Agence Roger-Viollet - SIPA-Press.

Page 62

SIPA-Press - Photo Ludo.

Page 63

Agence Keystone - Relations Publiques Peugeot - Dumage/Doc Franc/Agence Sygma.

Page 64

Relations Publiques Peugeot - SIPA-Press.

Page 65

Tizion/Agence Sygma - Agence Sygma.

3^e page de couverture

Photo X tous droits réservés.

4^e page de couverture

SIPA-Press.

Copyright : Gérard FORRÉ - EDL/Trans-import.
Achevé d'imprimer : Février 1988
sur les presses de Ouest-Impressions, 79300 Bressuire
Editeur : Editions De Lunay
37, Rue des Mathurins - 75008 PARIS - Février 88
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 88.

ISBN 2-906-391-06-X



L'Etat responsable

Gérard
QUÉVEAU
Ingénieur -
Chercheur

Réflexions sur l'Education, les Sciences, les Arts, les Lettres, l'Europe, l'Economie



EDL